

## **Etudiants 90... 2001... 2011**

### **Regards sur l'évolution de la population étudiante**

Le questionnaire "Etudiants 2011" a été conçu et rédigé avec l'objectif de reprendre des questions qui avaient été déjà lors d'enquêtes précédentes, "Etudiants 90" et "Etudiants 2001", afin de mener des comparaisons et de repérer des évolutions dans la population étudiante, en particulier celle qui entame des études de base.

### **Trois enquêtes "apparentées"**

**Etudiants 90** Lors de l'hiver 1987, un questionnaire est administré en face-à-face à 815 étudiant-es s'étant inscrit pour la première fois au mois de septembre précédant à l'Université de Genève dans le but d'y préparer un diplôme (à l'époque licence ou diplôme). L'univers ainsi défini était composé de 1772 personnes, se retrouvant dans les six plus grosses facultés de l'UNIGE (Sciences, Médecine, Lettres, SES, Droit et FPSE)<sup>1</sup>

**Etudiant 2001** Lors du printemps 2002, un questionnaire était envoyé à 2724 étudiant-es étant entré en octobre 2001 pour la première dans une filière d'études. Les mêmes facultés qu'en 1987 étaient investiguées, auxquelles s'ajoutaient l'ETI, l'ELCF et la faculté de Théologie. Sur ces 2724 questionnaires, 1686 ont été renvoyés remplis, soit un taux de réponses de 62%.

**Etudiants 2011** Quand l'OVE, héritier de ces deux enquêtes, a conçu son questionnaire d'entrée "Etudiants 2011", il a décidé de se positionner dans la continuité des questionnements de 90 et de 2001. C'est ainsi qu'un certain nombre de questions ont été ajoutées pour permettre d'effectuer des comparaisons quasi terme à terme. Le but clairement visé était de suivre l'évolution de ces problématiques sur les deux décennies écoulées depuis 1990. Ce sont les étudiants ayant entamé des études de base à l'Université de Genève à l'automne 2010 qui étaient visés par cette enquête. Pour ce qui concerne les étudiants en bachelor, 2487 ont reçu un questionnaire par voie postale. 1186 d'entre eux nous l'ont renvoyé rempli, ce qui correspond à un taux de réponse de 48%.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> La Faculté de traduction et d'interprétation n'était pas encore une faculté, ni en 1987 ni en 2001. A l'époque, c'était l'ETI (Ecole de traduction et d'interprétation) qui était en place. L'ELCF n'était pas encore rattaché à la faculté de Lettres, ce qu'elle fut en 2004. La faculté de Théologie, existant depuis la fondation de l'Académie de Genève en 1559, n'était pas composée de suffisamment d'étudiant-es pour entrer dans l'échantillon de l'enquête de 1987.

<sup>2</sup> L'enquête 2011 ne se limitait pas à ces étudiants-là. Par ailleurs, d'autres étudiants entamant leurs études à l'UNIGE ont été contactés. Il s'agit principalement d'étudiants en master (770 pour 268 ayant répondu, un taux de réponse 35% dont l'écart par rapport au taux des étudiants entamant des études en bachelor s'explique principalement par le fait qu'une plus grande partie de ces étudiants ne sont pas francophones). Mais, dans le cadre de ce document, nous nous limiterons aux étudiants dont la définition de la population se rapproche le plus de celle des enquêtes 90 et 2001.

## Des populations en évolution

1772 en 1987; 2724 en 2001 et 2487 en 2010, pour des populations définies de façons quasiment semblables, ces premiers chiffres nous indiquent au moins une double évolution. Dans un premier temps, les effectifs de nouveaux étudiants en études de base ont clairement augmenté entre la fin des années 90 et le début du XXI<sup>e</sup> siècle, ce que confirme l'augmentation générale des effectifs universitaires enregistrée depuis la fin de la seconde guerre mondiale, même si, depuis trois décennies, le rythme de cette augmentation s'est ralenti.<sup>3</sup> Par contre, alors même que le nombre de nouveaux étudiants en études de base a continué à augmenter légèrement durant les dix dernières années<sup>4</sup>, nos chiffres montrent que le nombre d'étudiants entamant des études de base à l'Université de Genève a décru entre 2001 et 2011. Cette différence vient vraisemblablement à la fois du fait que nos enquêtes se focalisent sur les étudiants en bachelor (les statistiques officielles reprenant également les bachelors) et que la notion de nouveaux étudiants est plus académique qu'administrative dans nos enquêtes.<sup>5</sup>

Une autre caractéristique qui suit une évolution assez nette entre nos diverses enquêtes est celle du sexe de l'étudiant. Globalement, la proportion générale des étudiantes débutantes en études de base est passée de 51.6% en 1987, à 61.2 % et 61.9%, respectivement en 2001 et en 2011. L'augmentation de la proportion d'étudiantes est donc bien avérée pour ce qui concerne la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Elle semble s'être clairement tassée dans la première décennie du XXI<sup>e</sup>.

Mais cette évolution de la distribution des étudiants selon le sexe n'est pas uniforme, en particulier selon les facultés. Les nombres d'étudiants par faculté ont évolué depuis 1987. C'est ce qu'indique le graphique suivant. On y constate que trois facultés ont connu durant la période concernée une évolution nette de leurs effectifs, même si ces évolutions sont différentes (SES, FPSE et Droit)... alors que trois autres facultés ont connu des évolutions atypiques (lettres et sciences ayant connu un pic en 2001 qui s'est ensuite effacé; médecine ayant connu une augmentation mais uniquement après 2001).

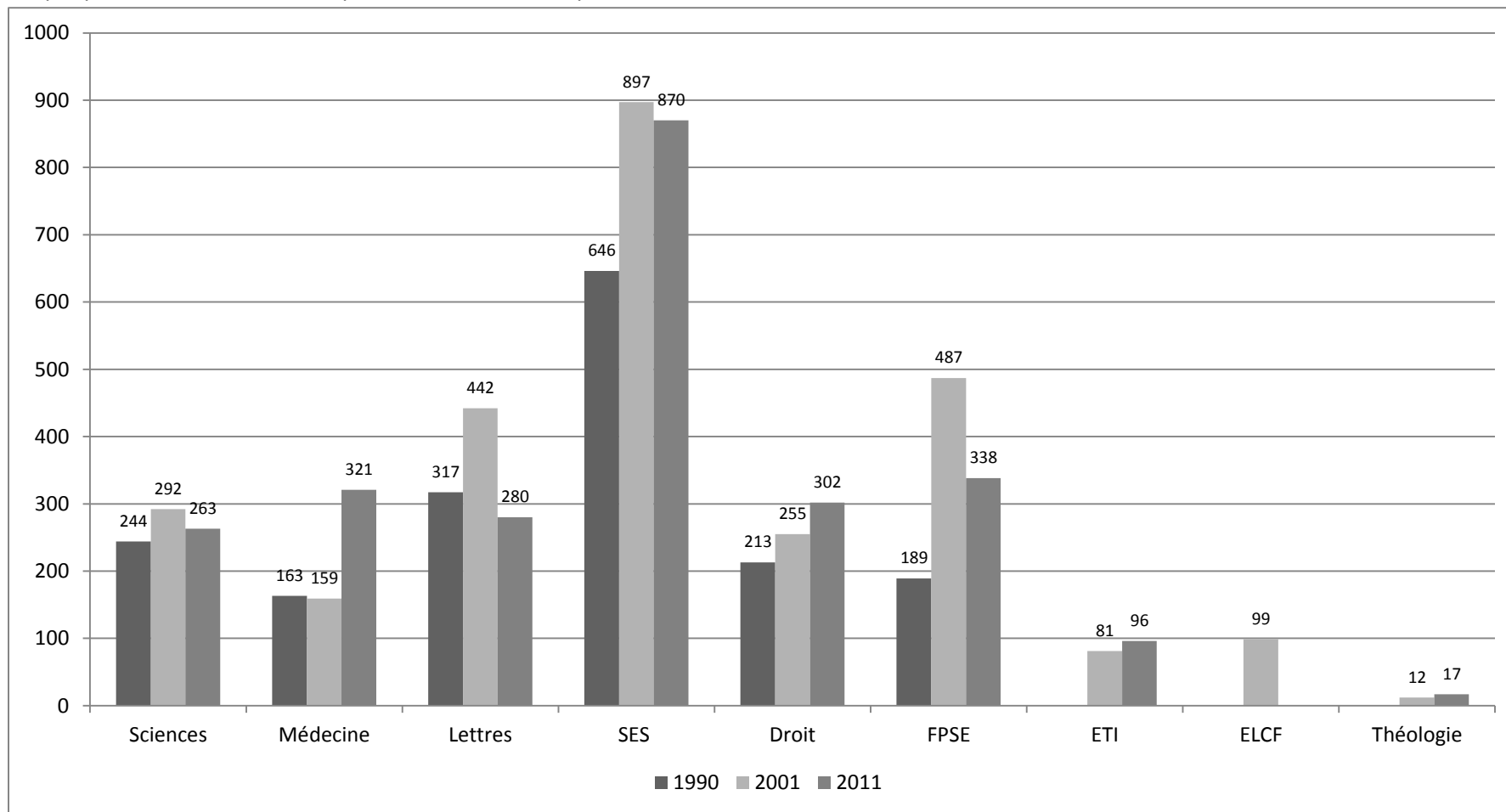
---

<sup>3</sup> Bureau des statistiques (2012), *Statistiques universitaires. 2011-2012*, p. 20

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 26

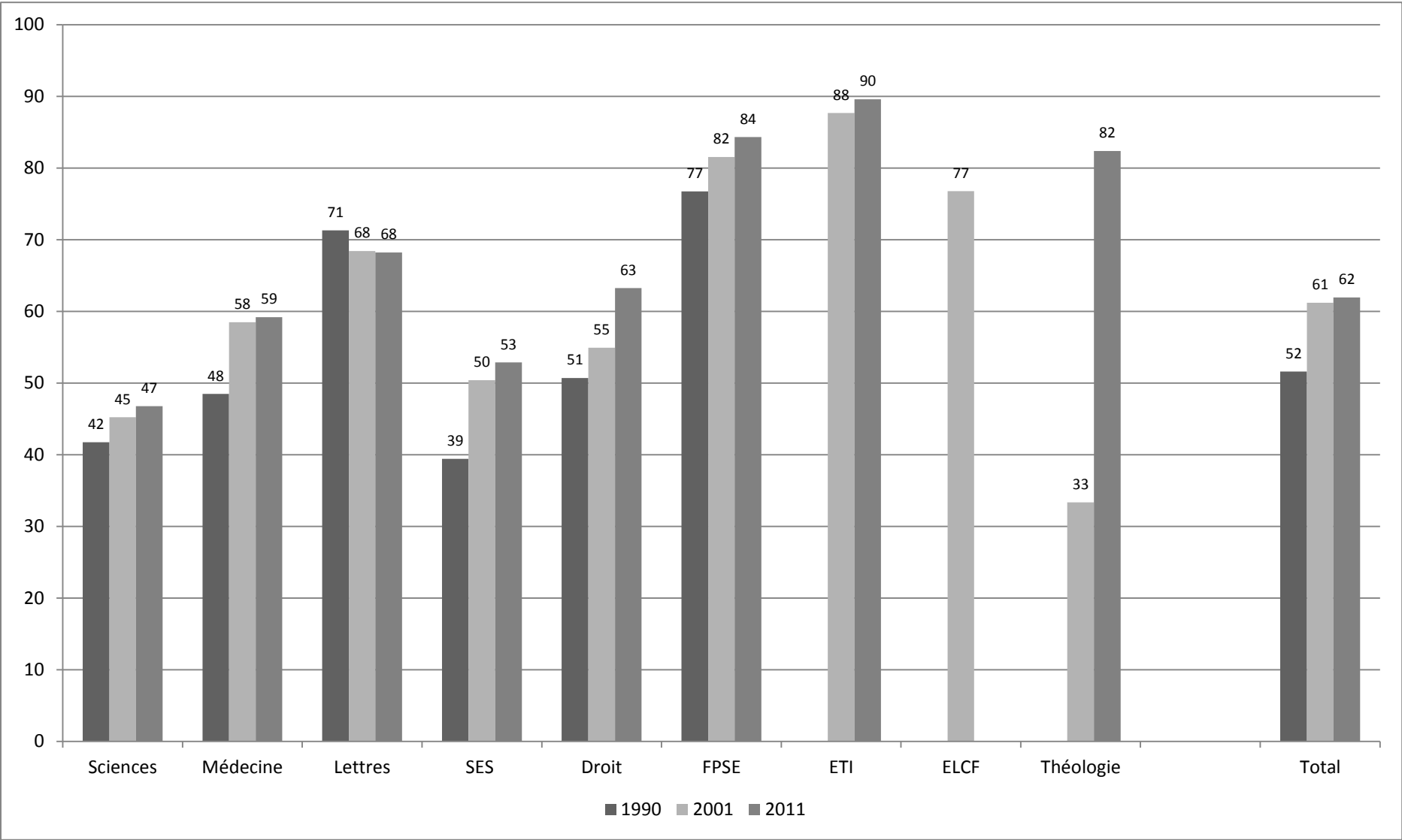
<sup>5</sup> Cela signifie que, dans les enquêtes "Etudiants", le "nouvel étudiant" est celui qui entame des études dans une filière de l'UNIGE (pour Etudiants 2001) ou qui est inscrit pour la première fois depuis 2005 dans une filière d'étude de base (pour Etudiants 2011). Alors que la notion de "nouvel étudiant" dans les statistiques universitaires est exclusivement fondée sur le fait qu'il s'agisse de la première inscription.

Graphique : Nombre d'étudiants par faculté dans les enquêtes Etudiants 90-2001-2011

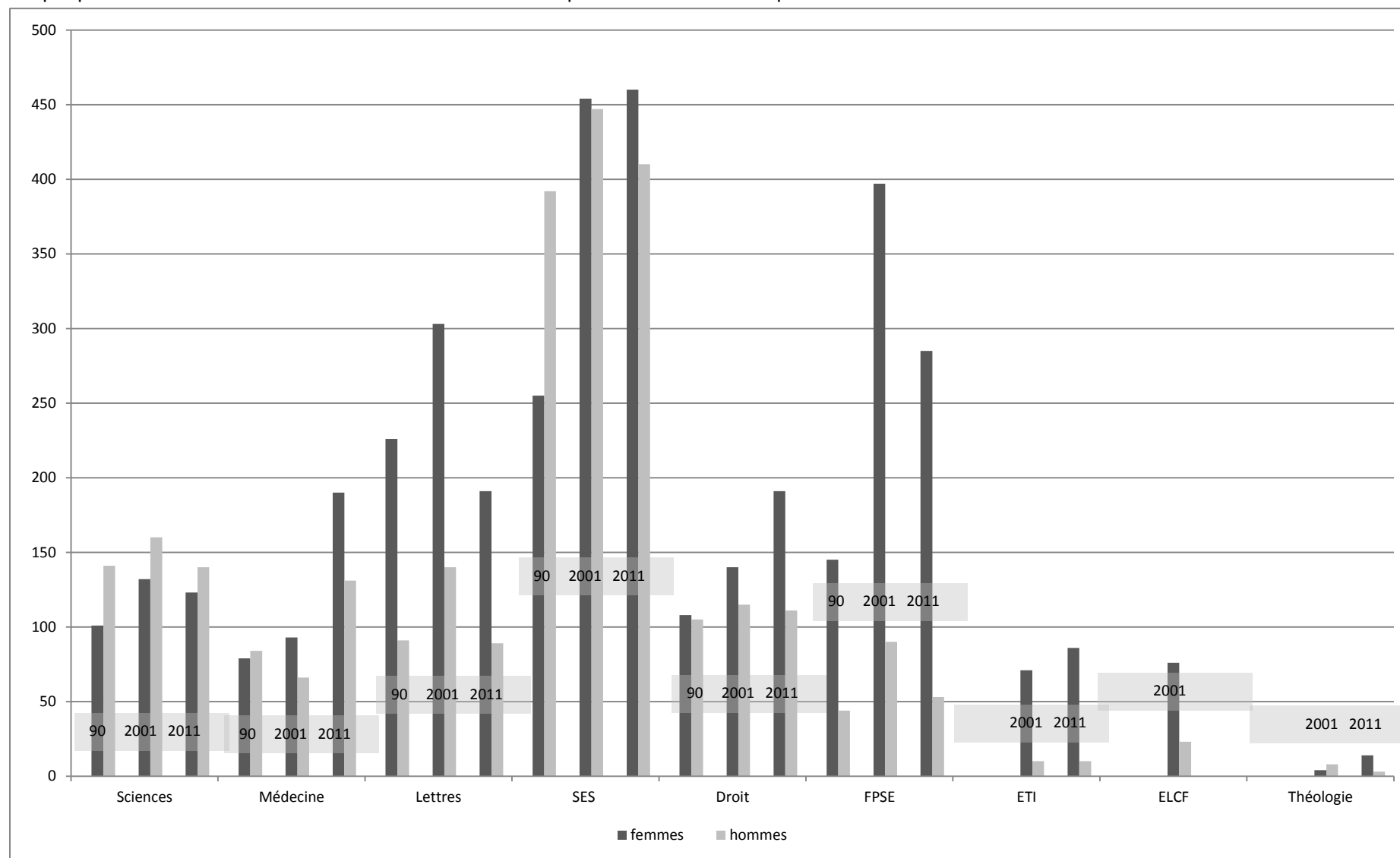


Et, selon la faculté concernée, l'évolution de la proportion des étudiantes indique une augmentation des pourcentages de femmes dans toutes les facultés sauf en Lettres (au départ –et toujours aujourd'hui- une des facultés où ce taux est le plus élevé). En 2011, seule la faculté des Sciences accueillait plus d'hommes que de femmes comme nouveaux étudiants en études de base. C'est ce que permet de constater le graphique ci-dessous.

Graphique : Proportions d'étudiantes par faculté dans les enquêtes Etudiants 90-2001-2011

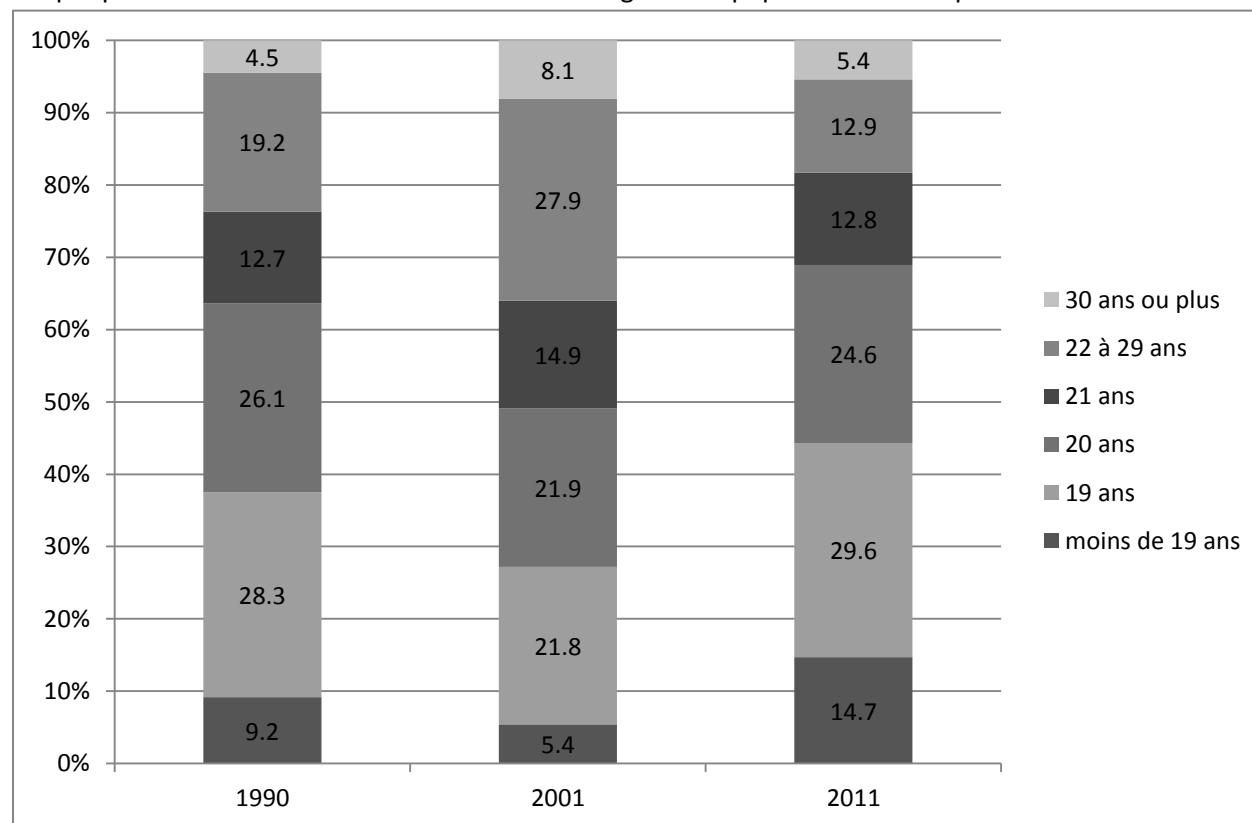


Graphique : Evolution du nombre d'étudiants et d'étudiantes par faculté dans les enquêtes Etudiants 90-2001-2011

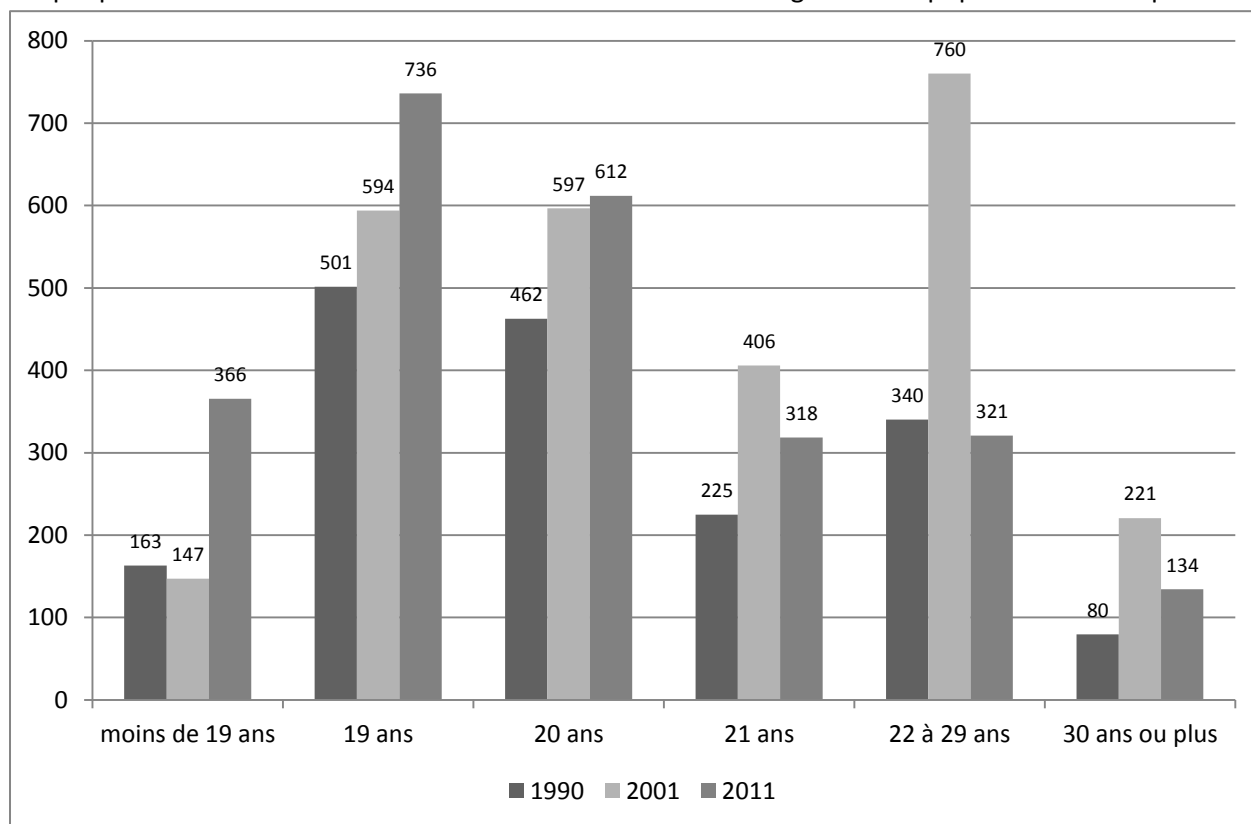


Une autre structuration de la population étudiante à l'entrée des études universitaires qui a évolué entre nos enquêtes tient à l'âge de l'étudiant. Reprenant les classes d'âge qui avaient été utilisées en 1990, ce graphique en suit l'évolution selon les années. On remarque, dans le graphique suivant, qu'entre 1990 et 2001, l'âge moyen des étudiants s'est déplacé vers le haut. Une plus grande proportion d'étudiants plus âgés entamait des études à l'Université de Genève.

Graphique : Evolution de la structure en classes d'âges de la population des enquêtes Etudiants 90-2001-2011



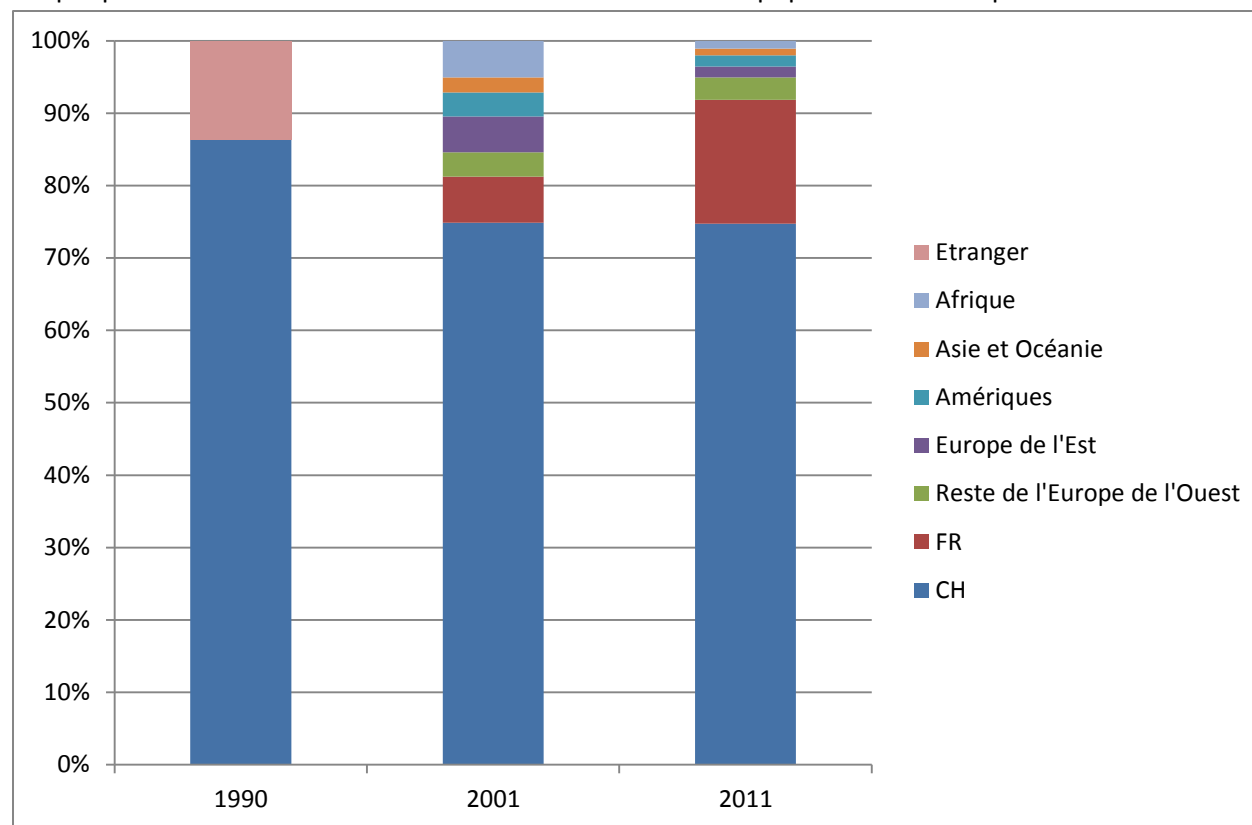
Graphique : Evolution du nombre d'étudiants selon les classes d'âges dans la population des enquêtes Etudiants 90-2001-2011



Entre 2001 et 2011, à la lecture de ces graphiques, on constate un double phénomène. D'une part, la proportion (et le nombre) d'étudiants plus jeunes à l'entrée a nettement augmenté. D'autre part, la proportion (et le nombre) d'étudiants plus âgés (à partir de 21 ans) a clairement baissé. Une des raisons de cette deuxième observation est en partie la façon dont l'univers des enquêtes des enquêtes Etudiants a été défini à partir de 2006. Les étudiants qui recommencent des études (après obtention d'un diplôme ou non) ne sont pas repris dans l'univers 2011, alors qu'ils l'étaient dans l'univers 2001. Et ces étudiants sont tous plus âgés que la moyenne des étudiants entrants. Leur disparition de l'univers explique en bonne partie la réduction en proportion et en nombre des étudiants plus âgés. Le premier effet, par contre, s'explique peut-être par l'augmentation d'étudiants ayant été scolarisés en France.

Le nombre d'étrangers<sup>6</sup> varie également fortement en fonction de nos enquêtes : de 13.6% en 1990, ils sont passés à 24.7% en 2001 et à 25.6% en 2011. La faible proportion d'étrangers qu'on trouvait en 1987 à l'entrée à l'Université de Genève ne justifiait pas qu'on raffine cette variable. En particulier, le nombre d'étudiants français, originaires en grande majorité de France voisine, n'avait pas l'aspect central qu'il a aujourd'hui pour bien saisir les spécificités de la population étrangère de l'UNIGE. En 2001 et en 2011, la situation avait clairement changé. C'est ainsi que nous disposons, pour ces années, des nationalités de tous les étudiants. Ces distributions permettent de constater que, derrière les proportions très semblables du nombre d'étrangers en 2001 et en 2011, se cachent deux situations très contrastées.

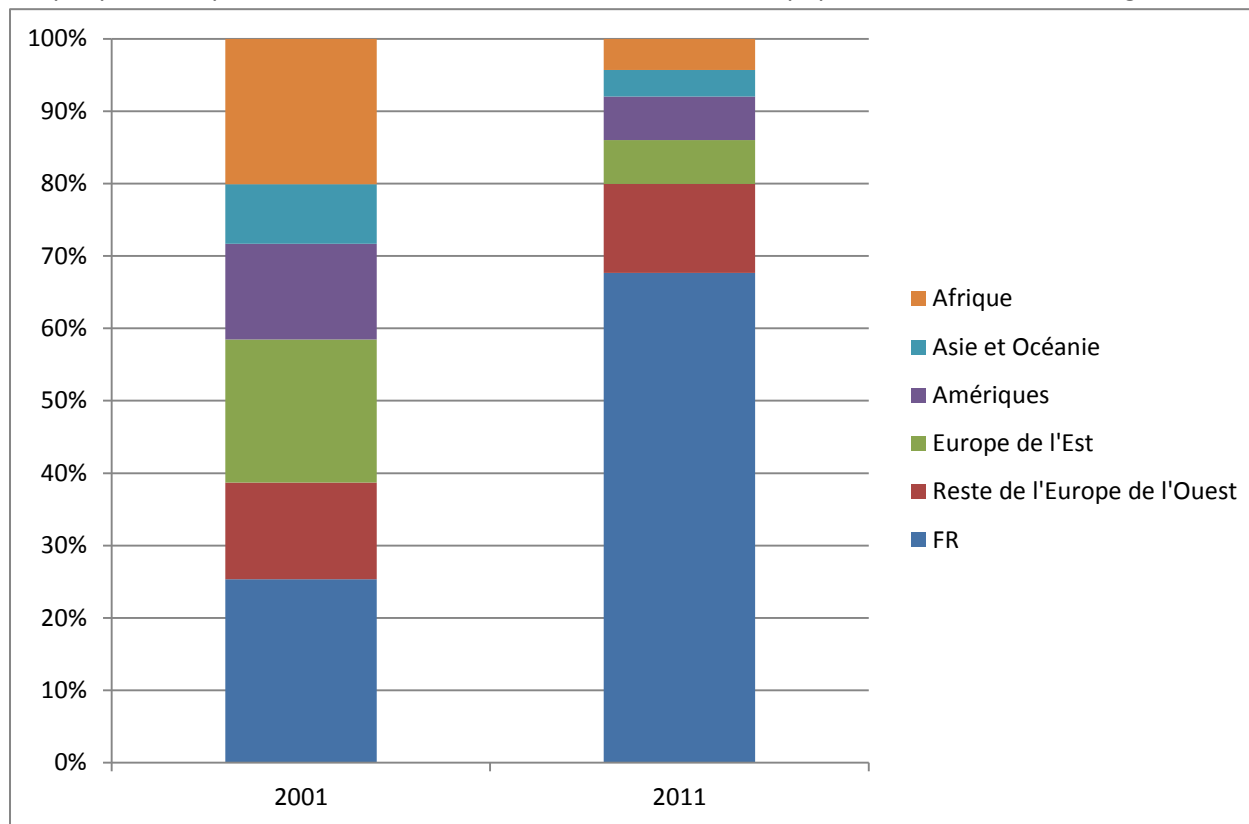
Graphique : Evolution de la structure des nationalités dans les populations des enquêtes Etudiants 90-2001-2011



<sup>6</sup> La variable qui est prise en compte ici est celle du lieu de la scolarisation secondaire.

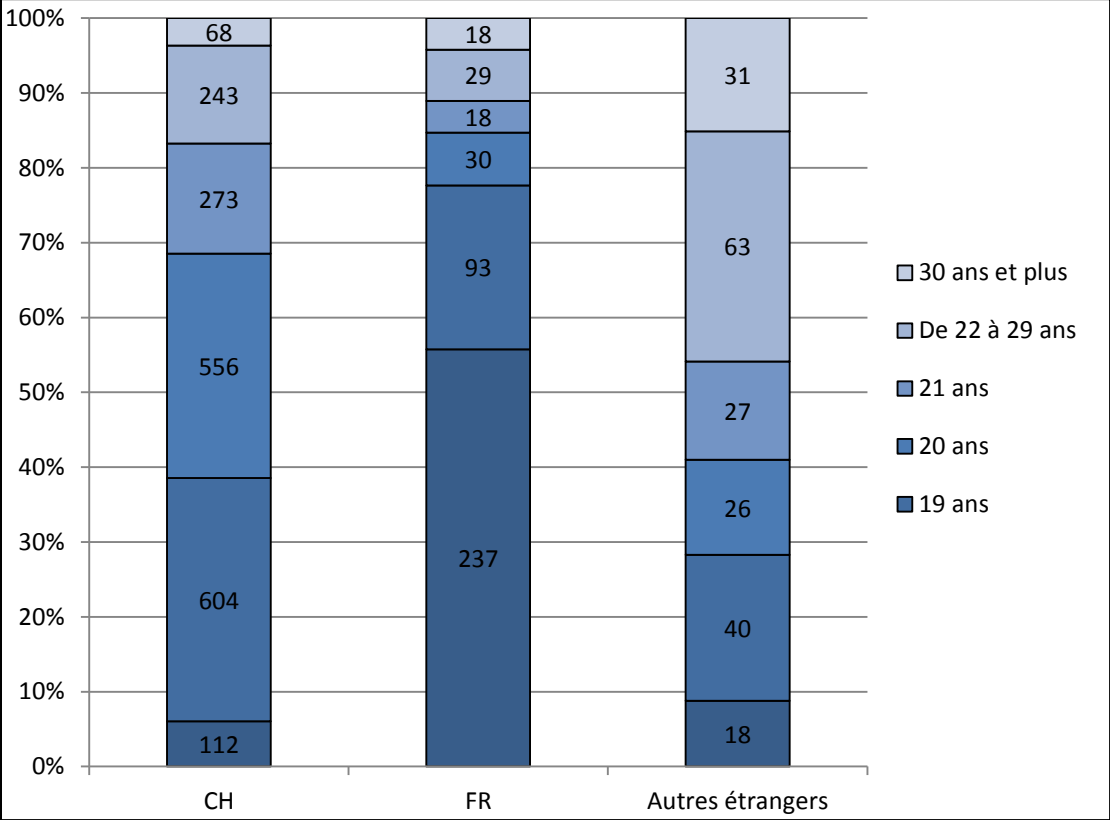


Graphique : Comparaison de la structure des nationalités dans la population des étudiants originaires de l'étranger dans les enquêtes Etudiants 2001-2011

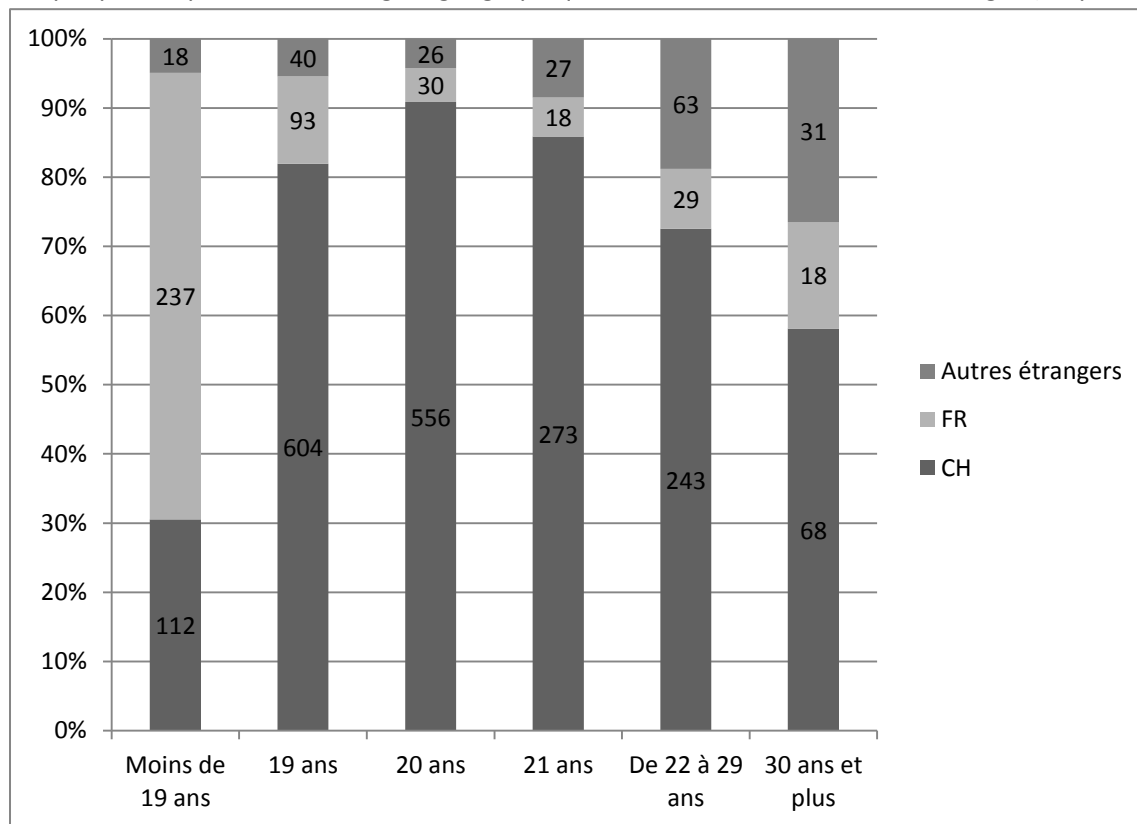


Cette augmentation de la proportion d'étudiants français s'accompagne du rajeunissement global de la population des entrants à l'UNIGE car, comme le montrent les graphiques suivants, les étudiants français –terminant leur bac une année avant que les suisses obtiennent leur maturité- sont beaucoup plus nombreux à entrer à l'université avant leur 20<sup>e</sup> année.

Graphique : Répartition en classes d'âges selon l'origine géographique de l'étudiant (enquête Etudiants 2011)



Graphique : Répartition de l'origine géographique de l'étudiant selon la classe d'âges (enquête Etudiants 2011)



Selon les variables structurelles principales dans le monde étudiant (sexe, âge, origine géographique, faculté d'appartenance), la population étudiante entamant des études de base à l'Université de Genève s'est donc assez nettement modifiée entre 1987 et 2011. Parallèlement à cette évolution, l'université a changé, la société s'est modifiée, en particulier l'intrusion des technologies de l'information et de la communication a bousculé un certain nombre d'habitudes et de pratiques. C'est donc à la lumière de ces multiples modifications qu'il faut comprendre et interpréter les évolutions des réalités étudiantes qui sont traduites par le biais des réponses aux questionnaires qui ont été administrés en 1987, 2001 et 2011.

Les résultats qui se trouvent dans les pages qui suivent prennent en compte, autant que faire se peut, les données de chacune des trois enquêtes. Les comparaisons ne sont pas toujours totalement possibles : parfois parce que les modalités de réponses ne sont pas tout à fait les mêmes (par exemple, *supra*, les nationalités des étudiants qui n'ont pas été relevées dans Etudiants 90); parfois parce que la question n'a pas été posée (certaines questions n'ont pas été posées en 1990 et parfois en 2001, les préoccupations se modifiant aussi au fil des années.<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Par exemple, en 1987, il ne serait pas venu à la tête de ceux qui ont commandité l'enquête de s'intéresser aux réalités qui n'étaient pas strictement liés à la vie académiques et universitaires. Ce souci apparaissait beaucoup plus en 2001. Et, en 2011, il était très nettement intégré.

## Milieu social d'origine

La question du milieu social d'origine est particulièrement importante pour les étudiants. Au contraire de ce qui se fait dans de nombreuses enquêtes, on ne peut pas se contenter de questionner les répondants sur leur situation actuelle. Par définition, notre population est caractérisée par la même situation, celle d'être étudiant universitaire. Il est donc primordial de bien connaître le milieu d'origine d'où ces répondants sont issus. Et, pour ce faire, la CSP (catégorie socioprofessionnelle) des parents a été privilégiée. C'est ainsi que l'enquête Etudiants 90, ce seul indicateur a été demandé. Dès Etudiants 2001, à la question de la profession des parents, a été ajoutée celle de leur niveau d'études. Depuis, nos enquêtes continuent à poser les deux questions (professions et niveau d'instruction des parents), même si ce deuxième indicateur s'est progressivement comme reflétant le mieux possible le milieu socioculturel d'origine des étudiants.

Une des difficultés de l'appréhension de la CSP se reflète dans la comparaison des chiffres 90 et 2001. En effet, les modalités utilisées en 1990 ne sont pas les mêmes que celles utilisées en 2001.

Tableau : Répartition des étudiants selon la CSP parentale dans la population de l'enquête Etudiants 90-2001

1990 CSP (4 catégories effectives)	2001 Ménage parental		2001 CSP (5 catégories effectives)	Père		Mère	
	Effectifs	%		Effectifs	%	Effectifs	%
Catégories supérieures	838	47.3	Ouvriers	137	8.1	63	3.7
Catégories moyennes nouvelles	387	21.8	Employés	203	12.0	426	25.3
Catégories moyennes traditionnelles	122	6.9	Artisans, commerçants	191	11.3	102	6.0
Catégories inférieures	243	13.7	Cadres moyens	409	24.3	471	27.9
			Cadres supérieurs, professions libérales	619	36.7	234	13.9
			"Au foyer"			304	18.0
Inclassables	182	10.3	Non réponse	127	7.5	86	5.1

Au-delà du caractère inévitablement arbitraire de ces regroupements, on constate également que leur comparaison tient parfois de la haute voltige. Ces comparaisons sont beaucoup plus fiables si on choisit comme indicateur le niveau d'instruction des parents.

Tableau : Répartition des étudiants selon le niveau d'instruction des parents dans la population de l'enquête Etudiants 2001-2011

Niveaux d'instruction	2001				Niveaux d'instruction	2011			
	Père		Mère			Père		Mère	
	Effectifs	%	Effectifs	%		Effectifs	%	Effectifs	%
Ecole obligatoire	177	10.8	251	15.2	Pas scolarisé(e)	15	1.0	18	1.2
Apprentissage	304	18.5	285	17.3	Ecole obligatoire	134	8.9	163	10.9
Ecole professionnelle	328	20.0	376	22.8	Apprentissage, école professionnelle	402	26.8	417	27.8
Maturité	128	7.8	259	15.7	Maturité	140	9.3	229	15.2
Université	706	43.0	479	29.0	HES	129	8.6	165	11.0
					Université, EPF	617	41.1	462	30.8
NR	43				NR	65	4.3	48	3.2

Il est donc impossible d'établir des comparaisons terme à terme pour observer l'évolution des indicateurs du milieu social d'origine. Il est, par contre, assez clair que la proportion d'étudiants dont les parents font partie des catégories les plus instruites restent très élevées. A titre de comparaison informative, voici, pour l'année 2011, les chiffres nationaux du niveau de formation de la population résidente en Suisse. Même si l'univers de référence n'est pas le même, on peut clairement lire ici un écart entre la distribution de cette variable dans la population globale et celle dont les enfants se retrouvent à l'Université de Genève, les catégories utilisées étant les mêmes que celles disponibles dans la base de données "Etudiants 2011".<sup>8</sup>

Tableau : Niveau de formation de la population résidente en Suisse âgée de 25 à 64 ans pour l'année civile 2011<sup>9</sup>

	Hommes	Femmes
	%	%
Sans formation post-obligatoire	11.5	17.4
Degré secondaire II: formation professionnelle <sup>2</sup>	40.8	43.6
Degré secondaire II: formation générale	6.2	10.0
Formation professionnelle supérieure	13.9	7.3
Université, haute école spécialisée <sup>3</sup>	27.6	21.7

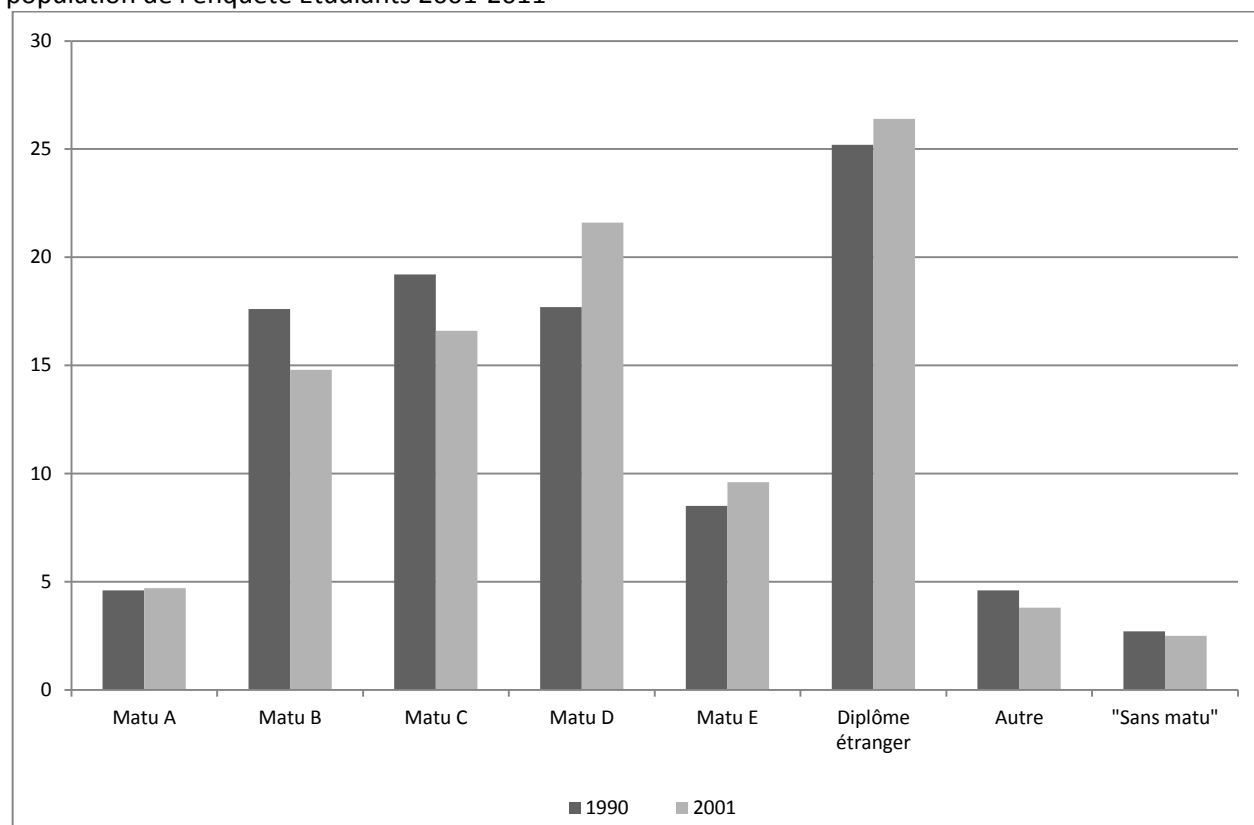
<sup>8</sup> Il est à noter que cet écart est, selon l'OFS, un des moins importants d'Europe. (OFS, 2009)

<sup>9</sup> Les catégories utilisées par l'OFS sont exactement les mêmes que celles qui sont disponibles dans la base de données 2011. Les enquêtes "Etudiants" maintiennent la catégorie "pas scolarisé", qui est moins rare chez les étudiants venant de certains pays étrangers. Il suffit ensuite de cumuler "non scolarisé" et "école obligatoire" pour obtenir la catégorie "sans formation post-obligatoire de l'OFS".

Source : OFS, 2012

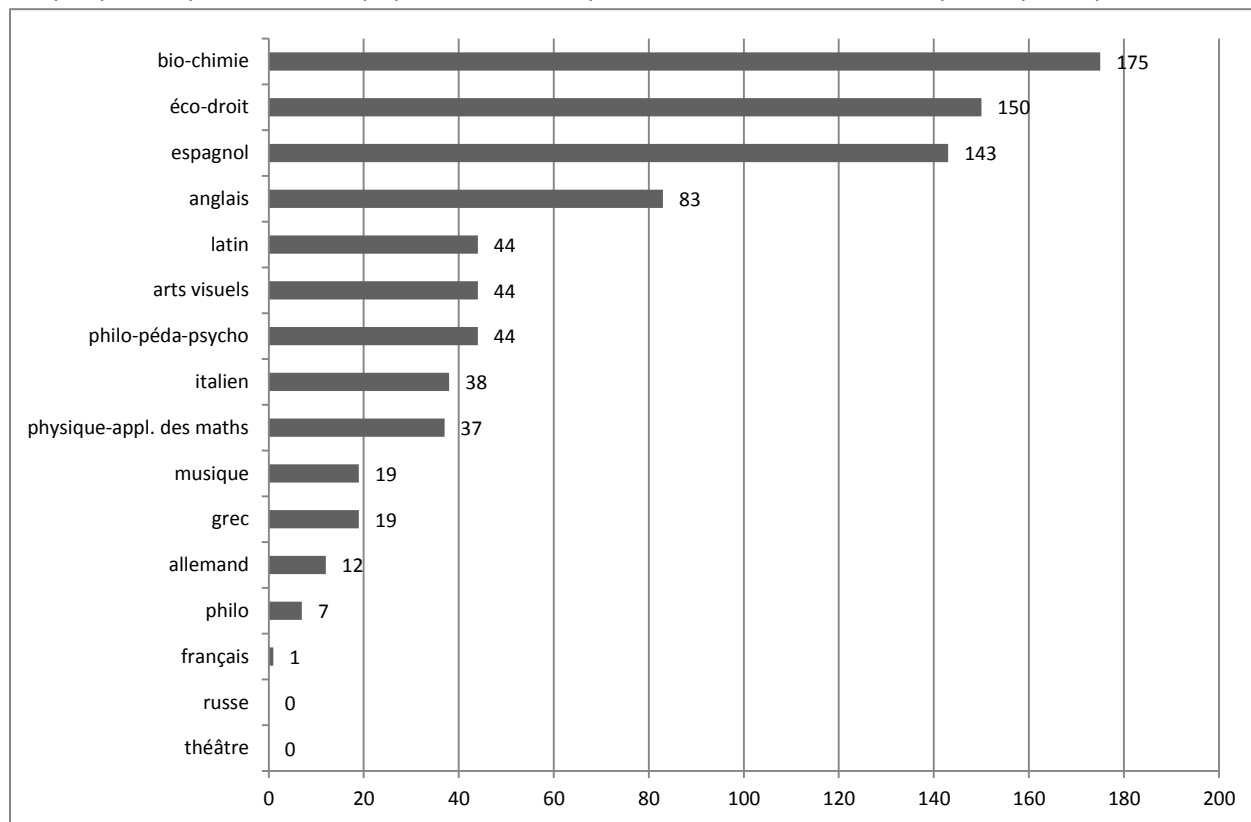
Le milieu social d'origine symbolise le passé de l'étudiant, un passé qui garde un impact important sur le futur, voire sur l'avenir. Mais le passé se lit également dans la trajectoire scolaire de l'étudiant, en particulier, dans la plupart des bases de données sur le monde universitaire, le type de diplôme d'enseignement secondaire obtenu. La distribution de ce diplôme peut être intéressante à plusieurs égards. Nous pouvons également suivre son évolution.

Graphique : Evolution de la répartition des étudiants selon le type de diplôme de l'enseignement secondaire obtenu avant l'entrée à l'UNIGE pour la population de l'enquête Etudiants 2001-2011



La mise en place progressive de la nouvelle maturité suisse dans la dernière décennie rend inopérante la comparaison de cette variable dans le temps.

Graphique : Répartition de la population de l'enquête Etudiants 2011 selon l'option spécifique de la nouvelle maturité suisse

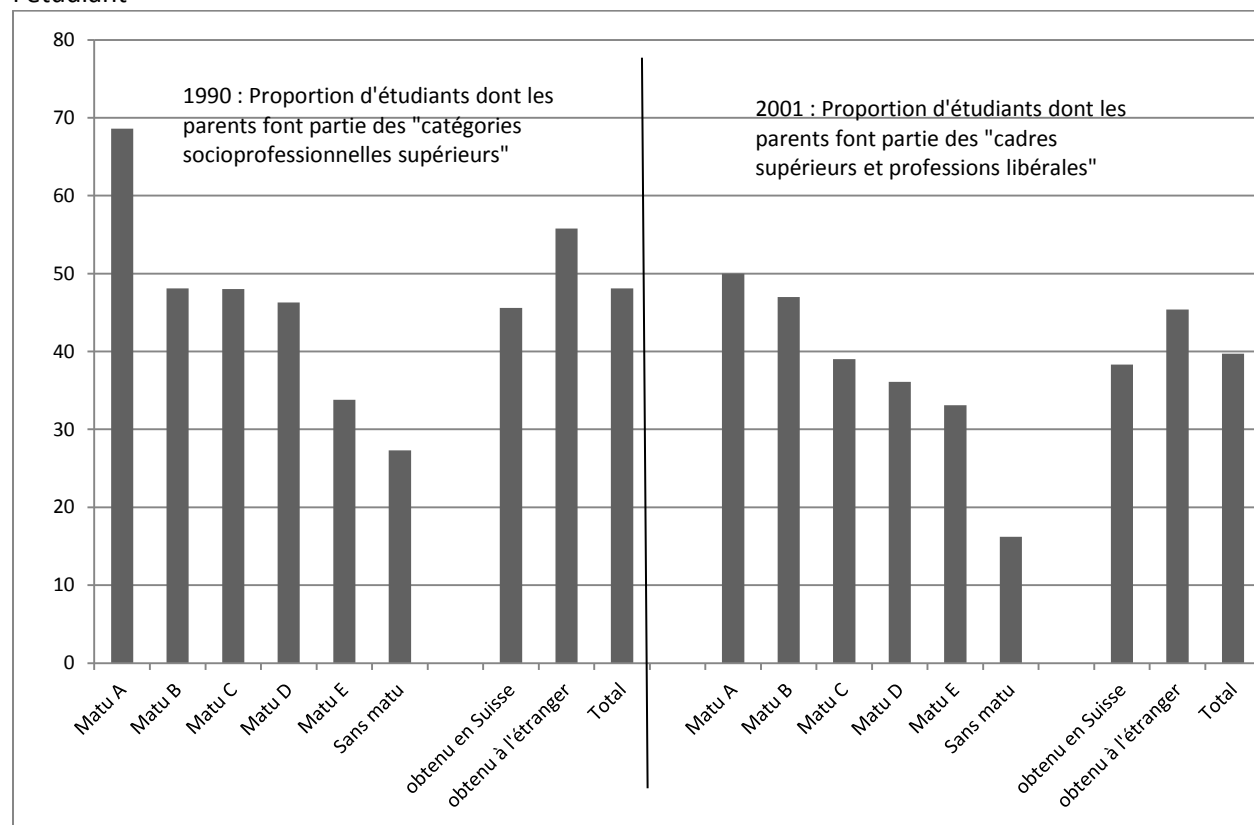


Mais, comme il avait déjà été observé en 1990, le type de diplôme secondaire effectué ne se distribue pas au hasard selon le milieu social. Même si les filières secondaires se sont modifiées, le type de maturité est resté un marqueur social fort. Ainsi, dans les graphiques suivants, la catégorie supérieure des indicateurs de milieu social a été isolée. On obtient ainsi la proportion d'enfants de parents soit de CSP supérieures soit de niveau universitaire. Cette proportion varie très fortement selon le type de diplôme d'enseignement secondaire. Ces indicateurs sont souvent utilisés comme des "indices de prestige". On repère ainsi assez clairement quelles sont les "filières les plus prestigieuses".

En suivant la discussion ci-dessus sur les indicateurs de milieu social d'origine, nous avons comparé 90 et 2001 en ce qui concerne la CSP des parents avant de comparer 2001 et 2011 en ce qui concerne le niveau d'instruction du père.

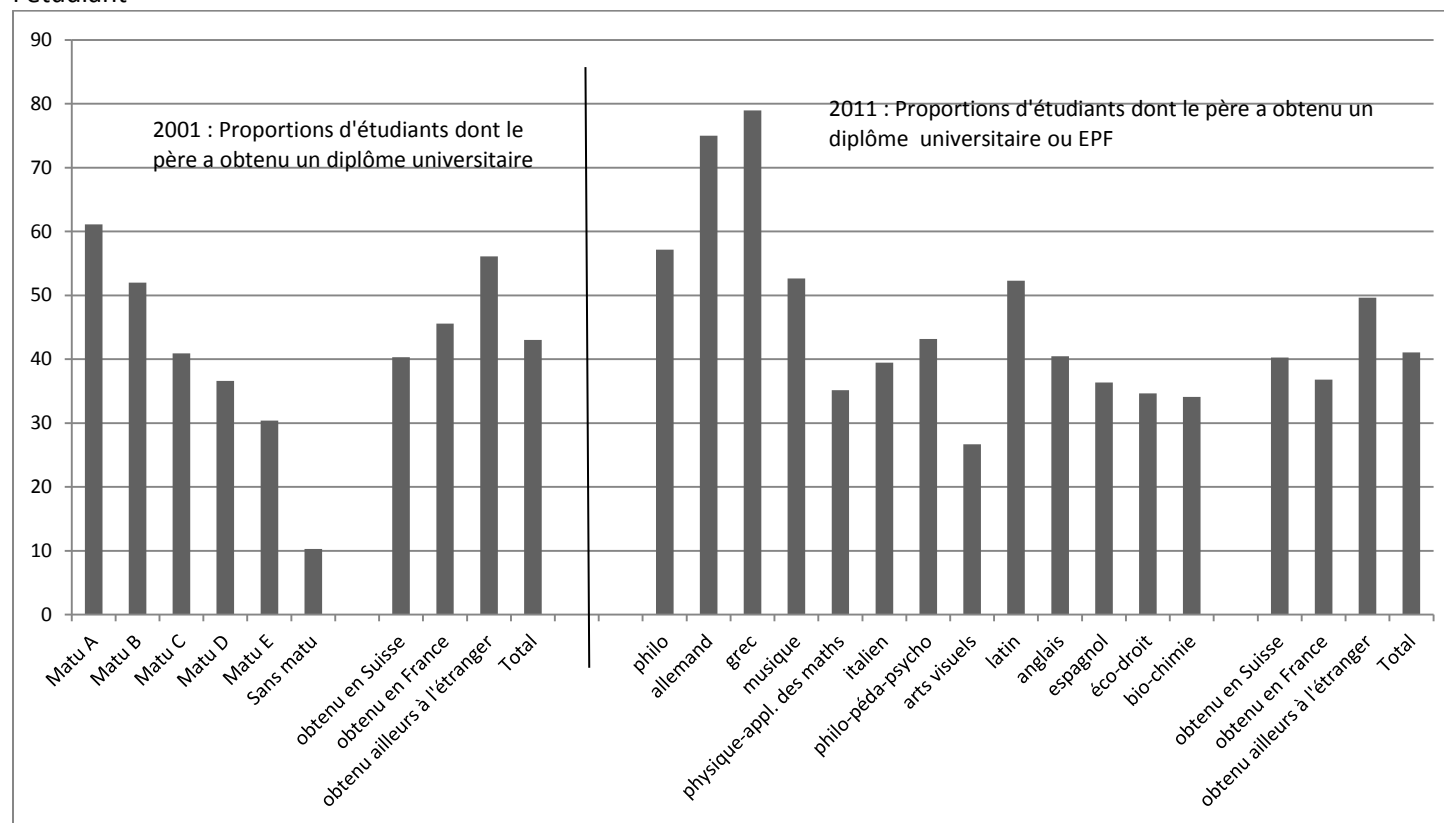


Graphique : Proportion d'étudiants dont les parents font partie de la CSP supérieure en 1990 et en 2001 selon le type de diplôme secondaire obtenu par l'étudiant



Les regroupements de CSP n'ayant pas été effectués de la même manière en 1990 et en 2001, il est impossible d'effectuer des comparaisons terme à terme. Il est par contre tout à fait possible de constater que le "niveau de prestige" de la filière d'enseignement secondaire est une notion bien diversement répartie.

Graphique : Proportion d'étudiants dont le père a obtenu un diplôme universitaire en 2001 et en 2011 selon le type de diplôme secondaire obtenu par l'étudiant



Dans ce dernier graphique, nous avons des catégories de diplôme parental totalement comparables mais, la nouvelle maturité étant arrivée, nous ne disposons plus de catégories comparables pour ce qui est du diplôme secondaire obtenu par l'étudiant avant son entrée à l'Université de Genève. On

constate par contre que la hiérarchie des maturités, bien établie en 2001, a laissé sa place à une hiérarchie tout aussi forte en 2011, même si elle est devenue beaucoup moins lisible au premier coup d'œil.<sup>10</sup>

La distribution des types de maturité se diversifie également selon la faculté d'inscription.

Tableau : Répartition facultaire selon le type de diplôme d'enseignement secondaire pour Etudiants 90 et 2001

1990							
	Matu A	Matu B	Matu C	Matu D	Matu E	Diplômes étrangers	Total
Sciences	5.7	10.4	33.1	11	6.2	13.9	15.9
Médecine	31.4	13.3	24.3	12.5		6.7	12.4
Lettres	42.9	25.9	5.4	18.4	10.8	16.5	17.4
SES	5.7	23.7	23.7	30.1	69.2	44.8	33.8
Droit	11.4	18.5	8.8	14	6.2	12.4	12
FPSE	2.9	8.2	4.7	14	7.6	5.7	8.6
	100 (35)	100 (134)	100 (148)	100 (136)	100 (65)	100 (194)	100 (769) <sup>11</sup>
2001							
	Matu A	Matu B	Matu C	Matu D	Matu E	Diplômes étrangers	Total
Sciences	7.1	6.7	25.6	5.4	6.5	10.7	10.7
Médecine	12.6	6.5	14.3	3.7	2.3	3.2	5.8
Lettres	26	20.6	7.5	19.3	7.3	18.7	16.2
SES	19.7	37	33.3	31.9	56.1	27.2	33
Droit	22	12.4	6.6	7.5	9.9	8.3	9.3
FPSE	10.2	13.9	12.1	28.1	17.2	17.8	17.8
	100 (127)	100 (403)	100 (454)	100 (590)	100 (262)	100 (721)	100 (2729)

<sup>10</sup> Il est à noter ici que le nombre d'options spécifiques possibles étant très élevé (16), les effectifs de chacune des filières sont plus réduits. Seules les filières comportant 0 ou 1 étudiant ont été retirées du graphique. Il reste donc des filières (philo : 7; allemand : 12... voire grec ou musique : 19) qui sont représentées par de très faibles effectifs. Cela commande beaucoup de prudence dans l'interprétation des taux qui sont obtenus ici.

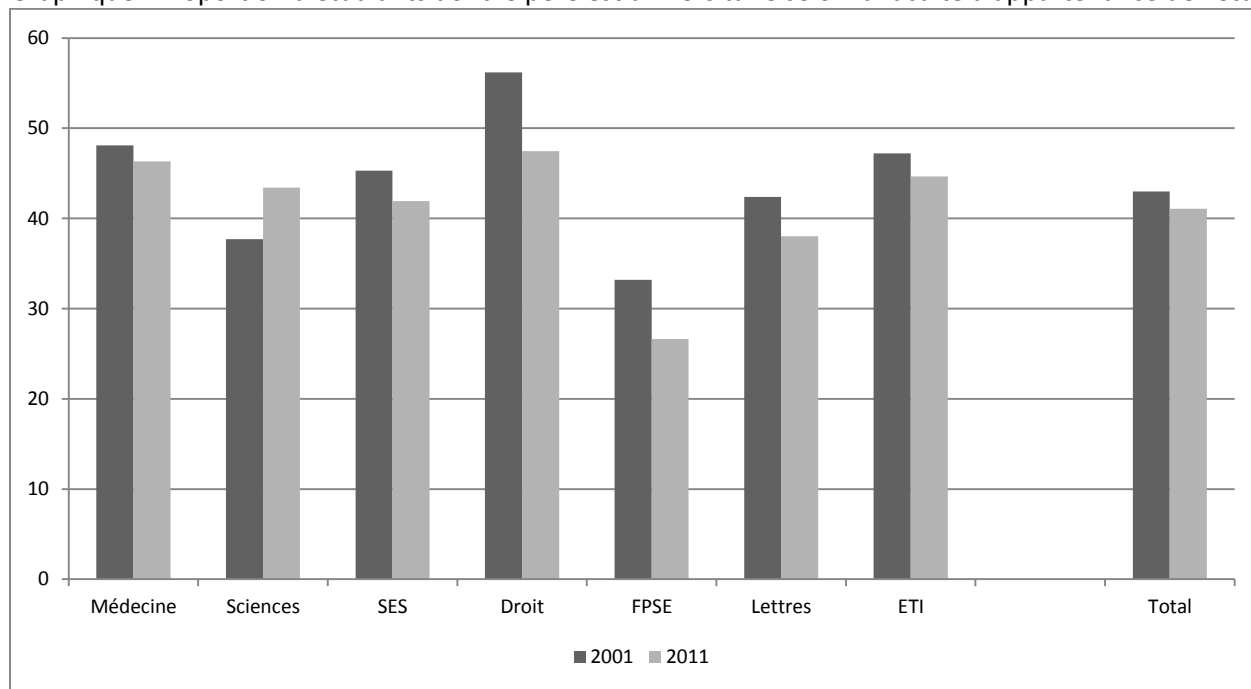
<sup>11</sup> Le total, aussi bien pour Etudiants 90 que pour Etudiants 2001, est supérieur à la somme des effectifs qui sont retenus dans ce tableau (Matus A à E et diplômes étrangers) car, pour des raisons de manque d'effectifs, les "autres diplômes" n'ont pas été repris.

Globalement, alors que la répartition facultaire s'est modifiée, la relation entre les deux variables est restée très stable. En 2001 comme en 1987, la faculté des Sciences recrutait toujours significativement plus que la moyenne dans les étudiants issus des rangs de la matu C (scientifique); la Médecine parmi les matus A (classique) et C; les Lettres parmi les matus A et B (latin); les SES parmi la matu E (économique) et la FPSE parmi la matu D (moderne). Les quelques changements observés entre 1987 et 2001 touchaient le Droit, où les étudiants issus de matu A étaient significativement plus nombreux que ceux ayant obtenu un des autres diplômes secondaires, ainsi que les SES où le recrutement d'étudiants ayant un diplôme étranger n'était plus significativement plus élevé. Il est d'ailleurs à noter qu'en 2001, le recrutement des étudiants disposant d'un diplôme secondaire étranger est très semblable au recrutement de l'ensemble de la population entrante à l'UNIGE.

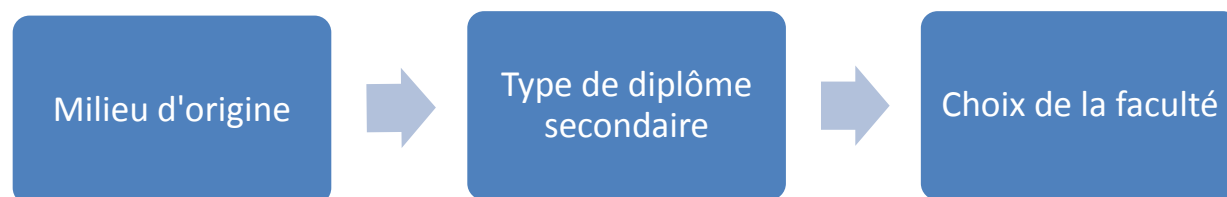
Le lien entre ces deux variables ainsi que celui entre le niveau social d'origine et le type de maturité nous conduit à penser qu'il doit également exister une relation significative entre le niveau social et l'appartenance facultaire. En d'autres termes, on pourrait également tester l'existence d'un "taux de prestige" qui varie selon la faculté. Ce résultat n'existant pas pour 1987, nous ne l'avons que pour 2001 et 2011.

Et le graphique suivant nous montre que la situation a un peu évolué, les écarts entre les diverses facultés s'étant réduits, à l'exception notable de la FPSE, où la proportion d'étudiants dont le père est universitaire était la plus basse et qui continue à baisser, se retrouvant clairement sous la barre des 30% (alors que la proportion globale est supérieure à 40%). Une autre faculté, celle des Lettres a également connu une érosion qui l'amène sous cette moyenne globale. Cette proportion ne s'est élevée qu'en faculté des Sciences entre 2001 et 2011.

Graphique : Proportion d'étudiants dont le père est universitaire selon la faculté d'appartenance de l'étudiant – enquêtes Etudiants 2001 et 2011

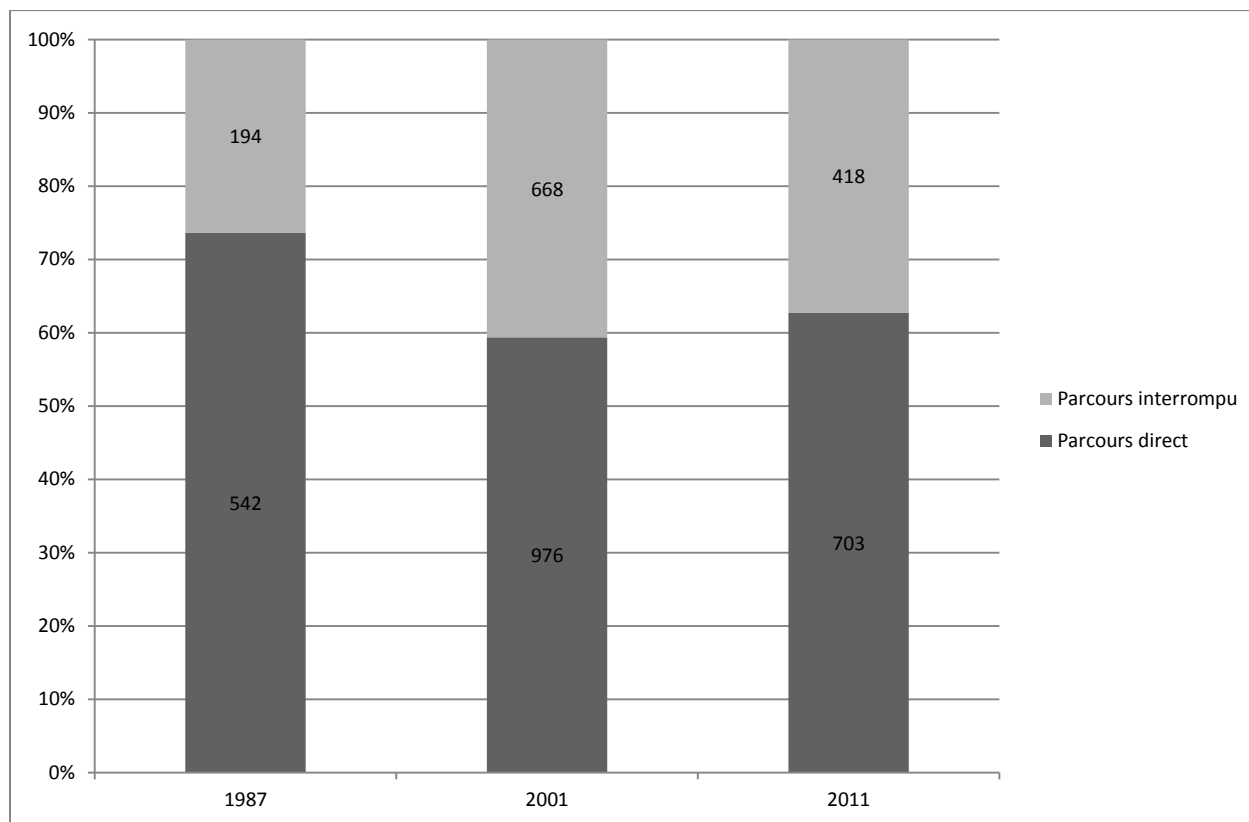


Cette réduction des écarts interfacultaires peut nous faire penser que même si un rapport demeure entre le milieu d'origine et le choix de la discipline universitaire, cette relation est médiatisée par l'influence du type de diplôme secondaire. En d'autres termes, tout se passe comme si le milieu d'origine a une influence directe sur le type de diplôme secondaire obtenu, qui, à son tour, a une influence sur le choix facultaire.



### Transition école secondaire-entrée à l'université

Une évolution assez claire entre 1987 et 2011 s'observe quant au fait d'interrompre le cours de ses études entre l'obtention du diplôme secondaire et l'entrée à l'université. La proportion d'étudiants ayant connu une interruption entre l'obtention du diplôme secondaire et l'entrée à l'UNIGE est passée d'un peu plus d'un quart en 1987 à une quarantaine de pourcents en 2001 et 2011.



Les raisons pour lesquelles cette interruption a été effectuée n'ont pas été recueillies de la même façon en 1990 et ensuite (à la fois 2001 et 2011). Dans Etudiants 90, il ne pouvait y avoir qu'une réponse. La distribution en était la suivante sur les 187 étudiants qui avait déclaré une entrée retardée à l'université.

Tableau : Raisons de postposer l'entrée à l'université dans la population d'Etudiants 90

Raisons de l'entrée retardée à l'université	Effectifs	%
Pause	88	47.1
Autres études	32	17.1
Activité professionnelle	32	17.1
Autres raisons	35	18.7
Total	187	100

Autant en 2001 qu'en 2011, les catégories de réponses à cette question de la raison de l'interruption temporaire entre l'obtention du diplôme secondaire et l'entrée à l'UNIGE sont beaucoup plus précises et nombreuses, ce qui fait également que la possibilité était laissée au répondant de cocher plusieurs réponses. Le tableau suivant compare les réponses données en 2001 et en 2011.

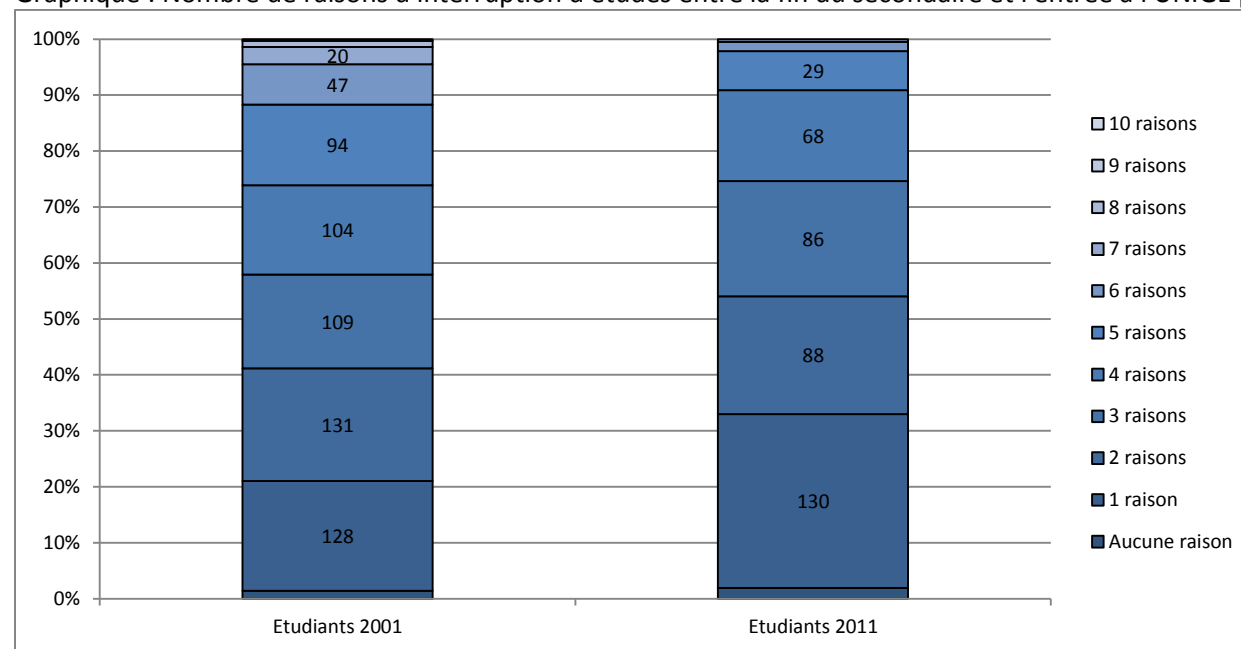
Tableau : Raisons de postposer l'entrée à l'université dans la population d'Etudiants 2001 et 2011

Items de réponses identiques					
2001			2011		
Raisons d'interruption	Effectifs	%	Raisons d'interruption	Effectifs	%
Apprentissage d'une langue étrangère	257	38.7	Apprentissage d'une langue étrangère	139	12.3
Formation professionnelle	101	15.2	Formation professionnelle	19	1.7
Difficultés d'obtenir permis de séjour ou visa	16	2.4	Difficultés d'obtenir permis de séjour ou visa	5	0.4
Voyage	262	39.6	Voyage	151	13.4
Temps de réflexion	219	33.1	Temps de réflexion	83	7.4
Activité professionnelle	205	30.9	Activité professionnelle	136	12.1
Service militaire	74	11.2	Service militaire	43	3.8
Contraintes familiales	19	2.9	Contraintes familiales	16	1.4
Raisons médicales	8	1.2	Raisons médicales	8	0.7
Stage en entreprise	56	8.4	Stage en entreprise	32	2.8
Raisons financières	50	7.5	Raisons financières	18	1.6
Items de réponses différents					
2001			2011		
Raisons d'interruption	Effectifs	%	Raisons d'interruption	Effectifs	%
Etudes universitaires à l'étranger	179	27.0	Autres études universitaires	148	13.1
Recherche d'une expérience dans la vie active	231	34.9	Autres études non universitaires	44	3.9
Besoin de faire une pause	258	38.9	Année sabbatique	178	15.8

Abandon rapide d'autres études (mauvais choix...)	60	9.0
Acquérir une autonomie	90	13.6
Etudes secondaires terminées après l'été	43	6.5
"Examen de Fribourg"	16	2.3

De façon surprenante, nous constatons que le nombre de réponses, pour chaque item identique entre 2001 et 2011 ainsi que pour les items comparables (études universitaires en 2001 et autres études universitaires ou non universitaires en 2011; besoin de faire une pause en 2001 et année sabbatique en 2011), les proportions de réponses sont beaucoup plus faibles en 2011 qu'en 2001. Ainsi que l'indique le graphique ci-dessous, en 2001, les répondants ont coché beaucoup plus de réponses qu'en 2011, une moyenne de 3,22 en 2001 contre 1,49 en 2011. La raison de cet état de fait apparaît très difficile à interpréter.

Graphique : Nombre de raisons d'interruption d'études entre la fin du secondaire et l'entrée à l'UNIGE pour la population d'Etudiants 2001 et 2011

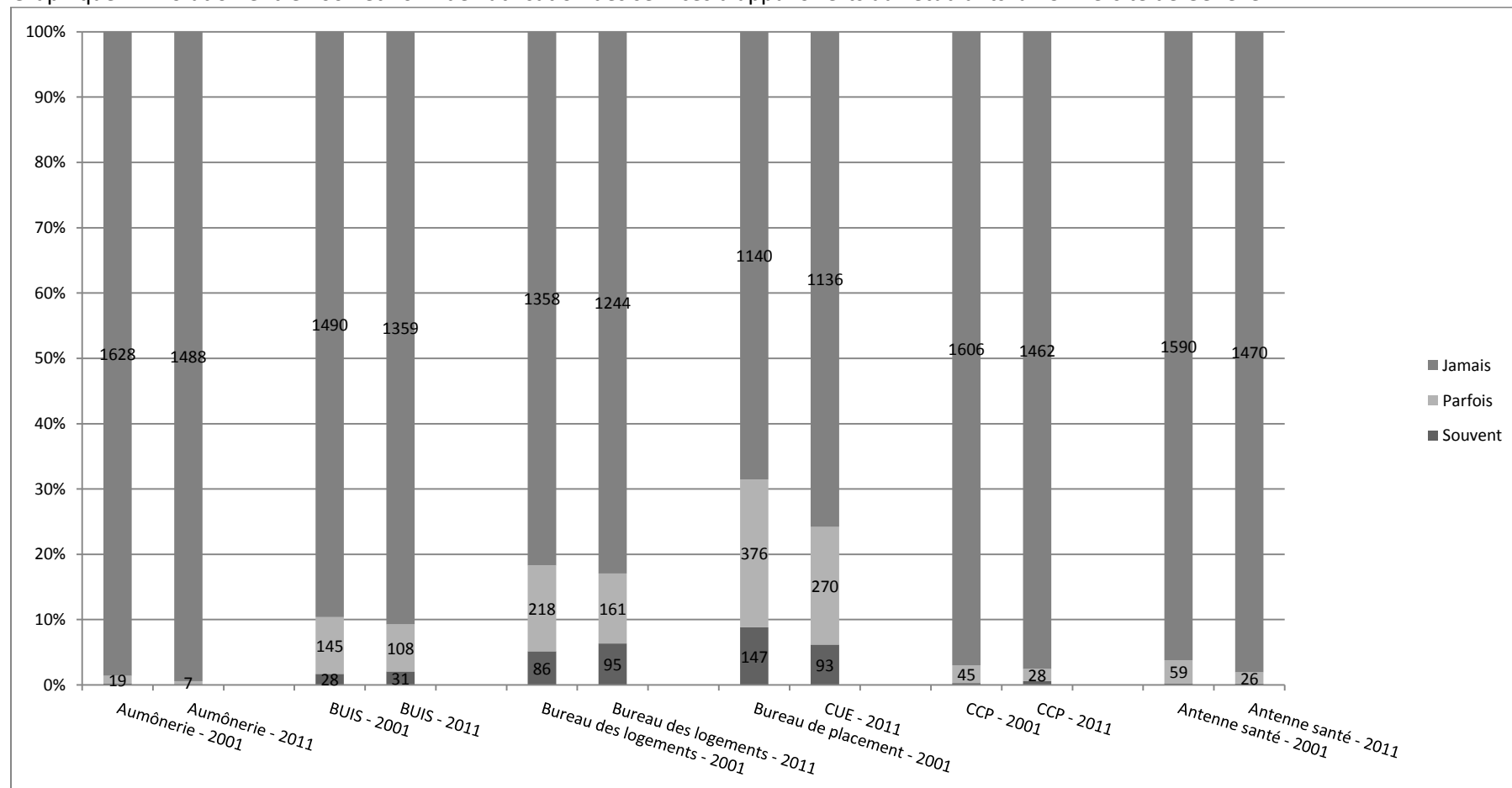




## Utilisation des services offerts aux étudiants

Peu d'évolution entre 2001 et 2011<sup>12</sup>, si ce n'est le recours au Centre Uni-emploi qui a baissé par rapport à celui de l'ancien bureau de placement

Graphique 1: Evolution entre 2001 et 2011 de l'utilisation des services d'appui offerts aux étudiants à l'Université de Genève



<sup>12</sup>. En 1987, aucune question ne fut posée au sujet de ces services aux étudiants.

## **Le métier d'étudiant**

Le métier d'étudiant a par contre passablement évolué. Ainsi, lors de cette première décennie du siècle, l'utilisation du dispositif informatique mis à disposition des étudiants par l'université a nettement progressé (graphique 2). Dans le même temps, le recours aux diverses ressources des bibliothèques (livres, aide des bibliothécaires mais également ressources informatiques bibliographiques) s'est affaibli, clairement même si c'est de façon plus légère que l'augmentation de l'utilisation du dispositif informatique de l'université. La généralisation de l'utilisation de l'informatique semble donc bien s'être globalement effectuée au détriment de l'utilisation des bibliothèques, en tout cas comme moyen de recherche documentaire. Le graphique 3 confirme une évolution dans les méthodes de travail universitaire. L'utilisation de l'ordinateur, la prise de paroles et la rédaction de travaux sont autant de domaines dans lesquels les étudiants s'évaluent mieux en 2011 qu'en 2001. Seule la prise de notes n'a pas significativement évolué, ni vraiment dans un sens ni vraiment dans l'autre.

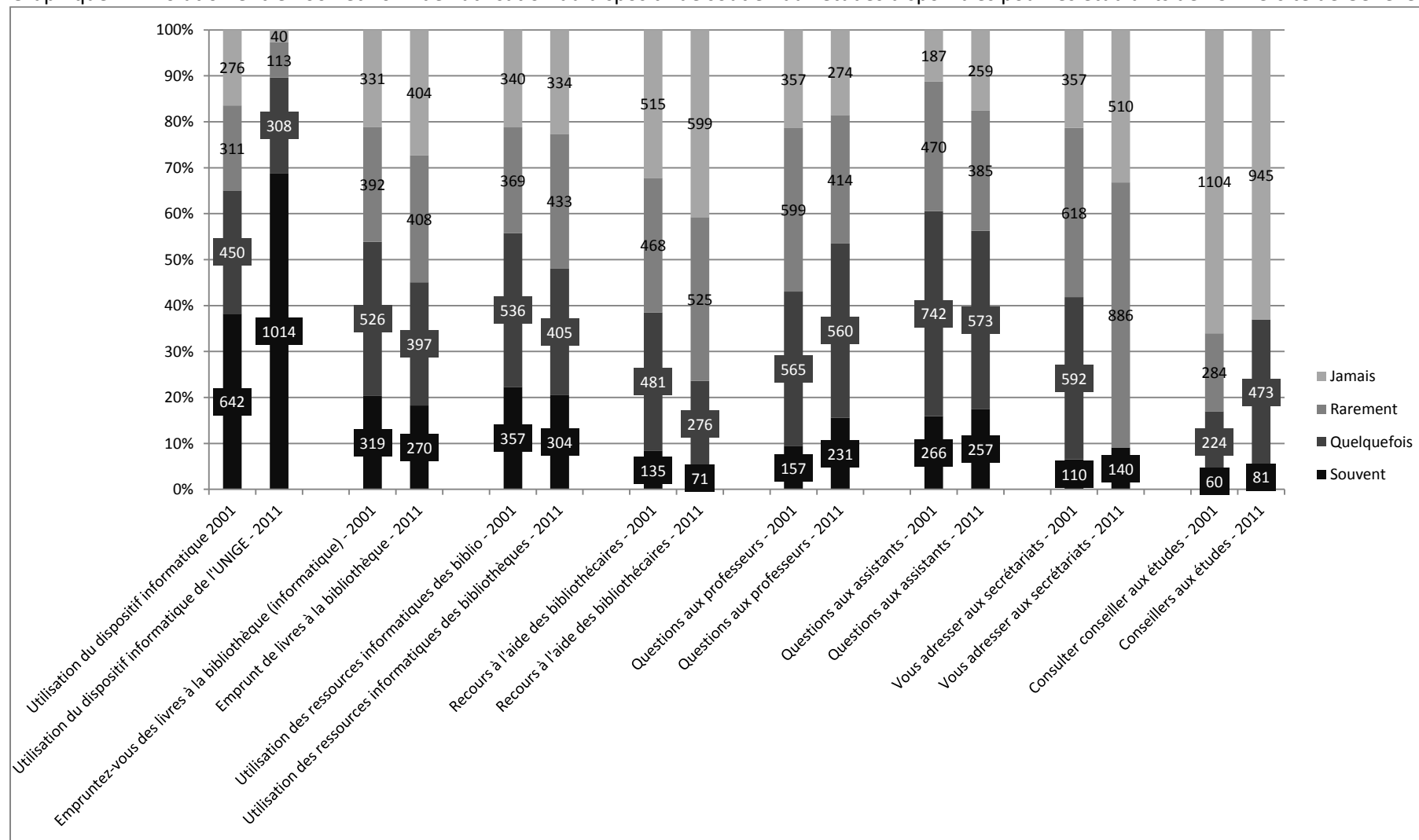
Si on revient au graphique 2, on remarque également que les questions des étudiants s'adressaient en priorité aux assistants (par rapport aux professeurs) en 2001. Cet écart s'est presque totalement réduit en 2011, les assistants étant un peu moins sollicités mais surtout les professeurs étant clairement plus souvent contactés par les étudiants pour leur poser des questions relatives au bon déroulement de leurs études.

Enfin, même si les réponses aux questions sur le recours aux secrétariats et aux conseillères aux études n'avaient pas exactement les mêmes modalités en 2001 et 2011, nos résultats suggèrent que le recours aux premiers a baissé alors que celui aux secondes s'est élevé.

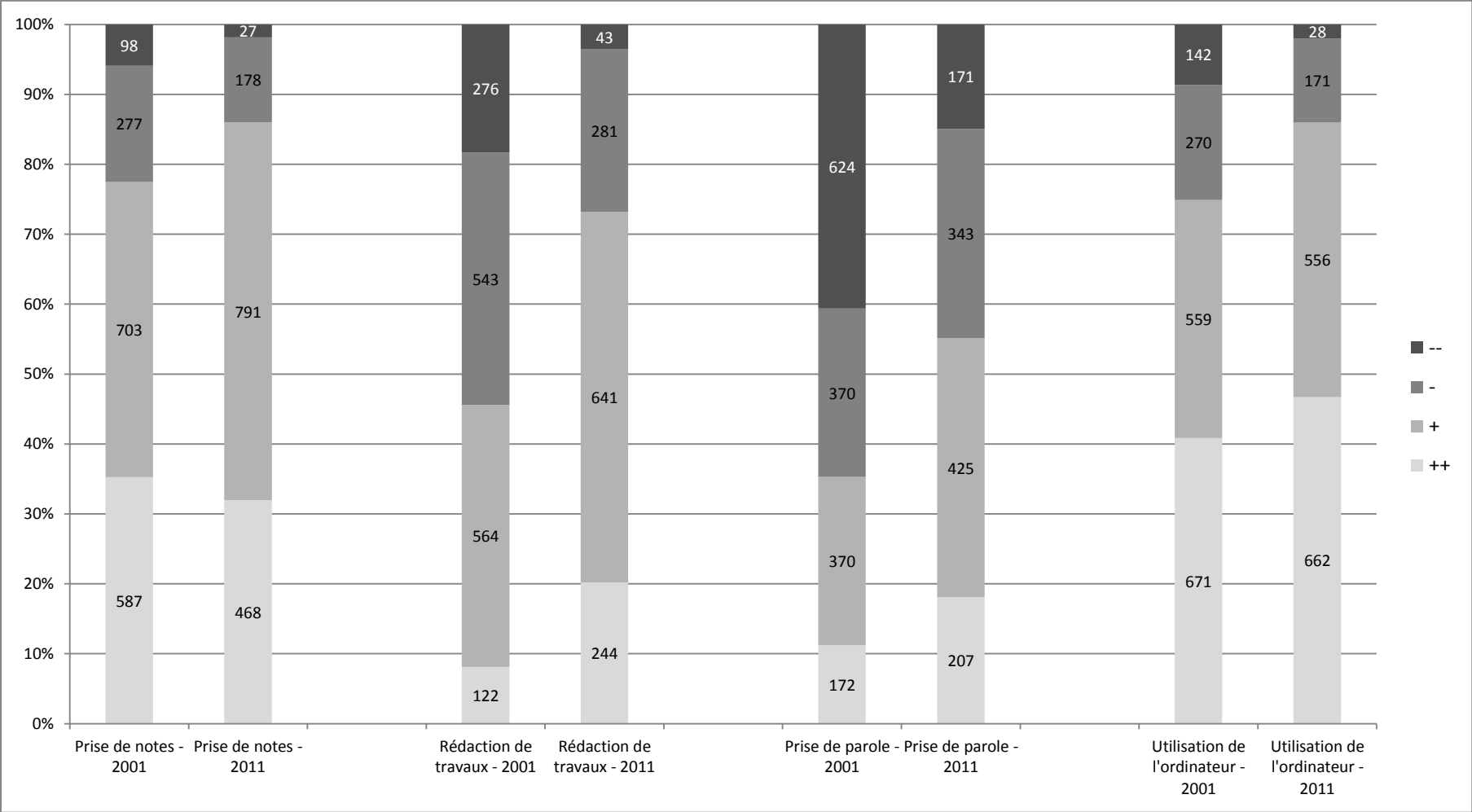
Remarquons aussi (graphique 4) que, même si les problèmes administratifs semblent toucher les mêmes proportions que dix ans plus tôt, les façons de tenter de les résoudre apparaissent confirmer les recours plus fréquents aujourd'hui à la fois aux enseignants et aux conseillères aux études, les recours au doyen baissant légèrement.

Le graphique 5 nous montre que les étudiants de 2011 déclarent s'adapter avec la même facilité ou difficulté au nombre d'heures hebdomadaires consacrées aux études. Par contre, ils semblent un peu s'adapter en 2011 qu'en 2001 aux exigences du travail universitaire tant en ayant un peu plus de difficultés à s'adapter à l'équilibre entre le temps universitaire et les autres temps de leur existence. En d'autres termes, aujourd'hui on gère un peu mieux les études mais un peu moins bien l'équilibre entre le temps universitaires et le travail, les loisirs ou les autres engagements.

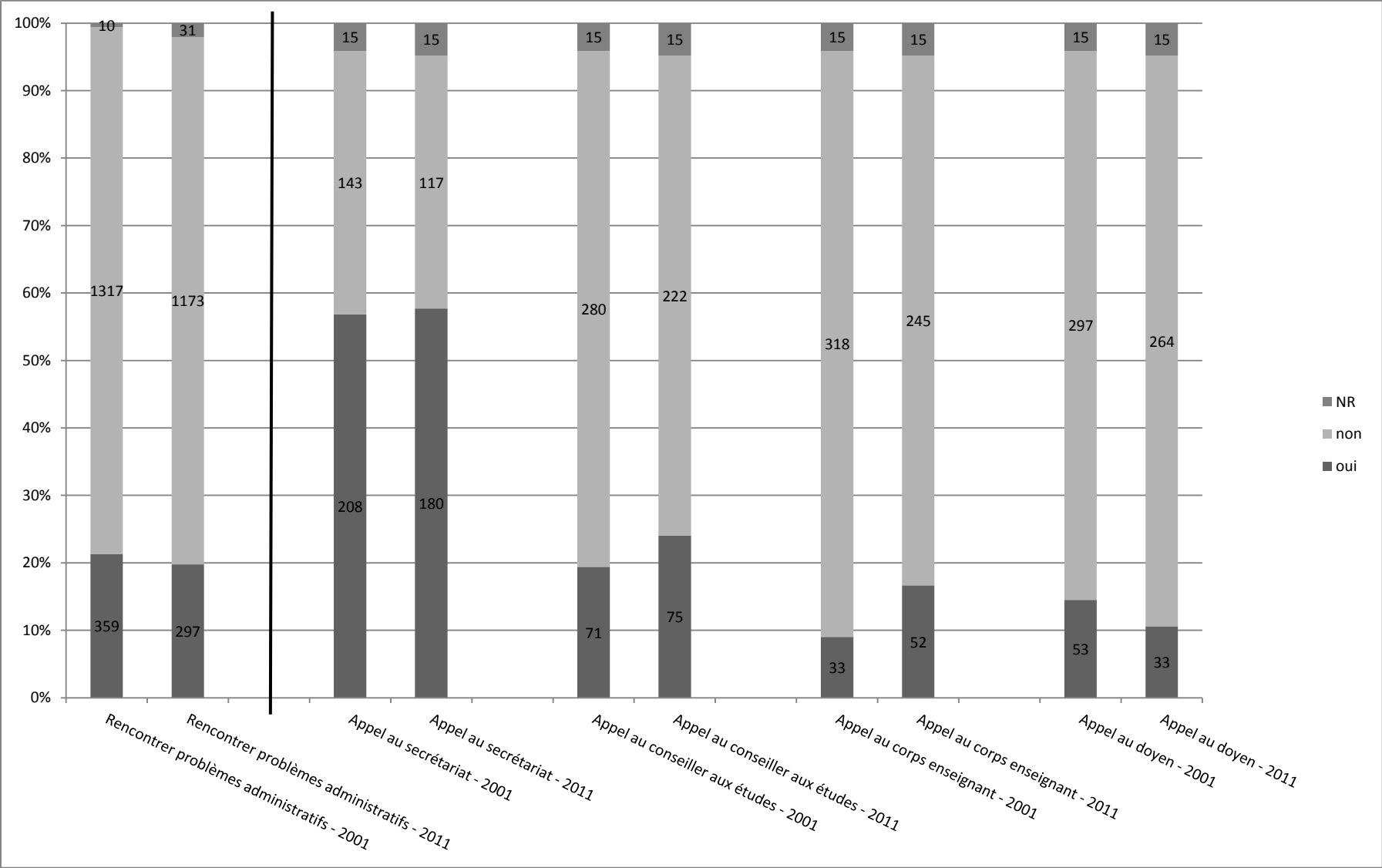
Graphique 2 : Evolution entre 2001 et 2011 de l'utilisation du dispositif de soutien aux études disponibles pour les étudiants de l'Université de Genève



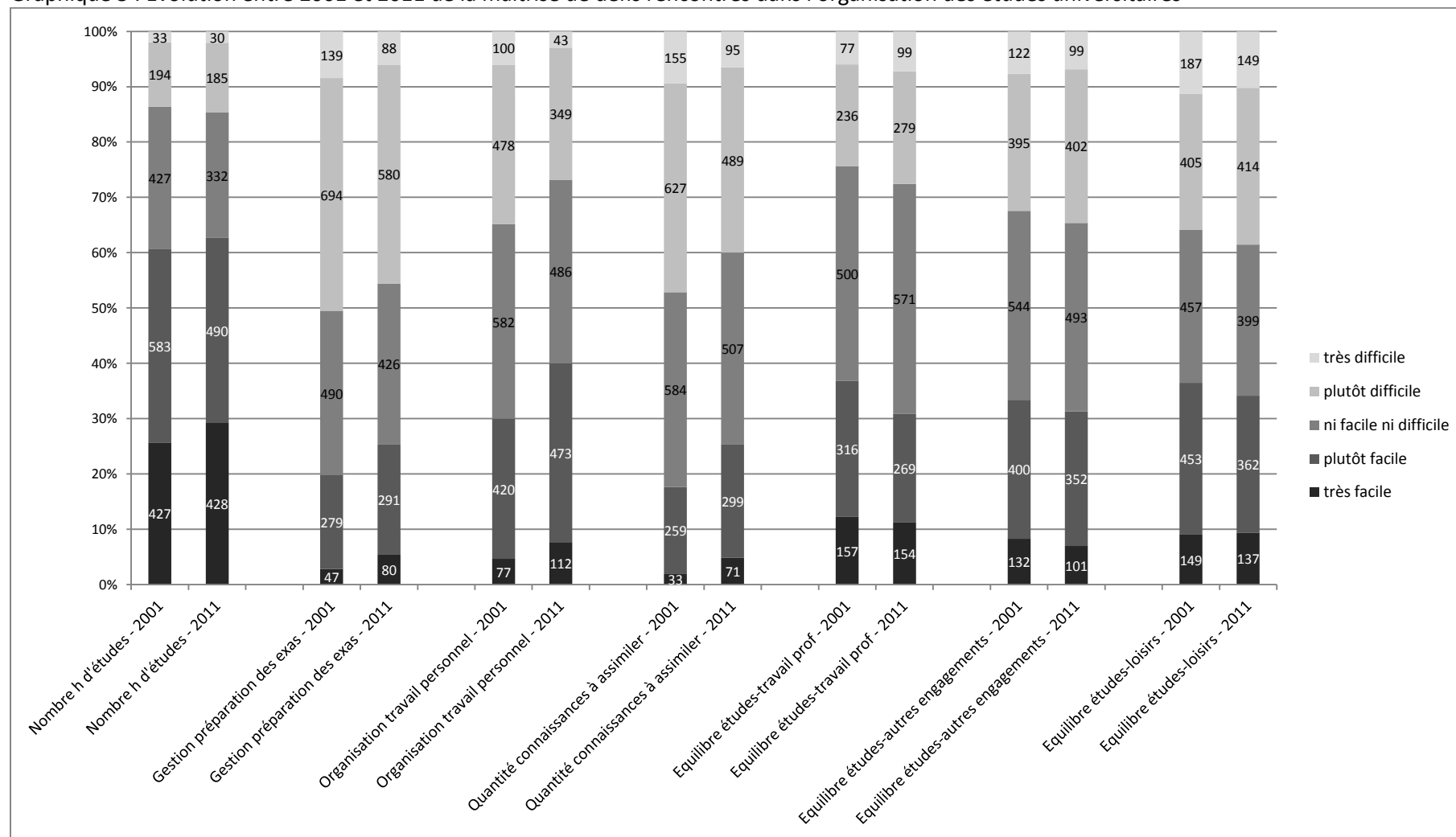
Graphique 3 : Evolution entre 2001 et 2011 de la maîtrise de techniques de travail



Graphique 4 : Evolution entre 2001 et 2011 des problèmes administratifs rencontrés et des canaux utilisés pour les régler



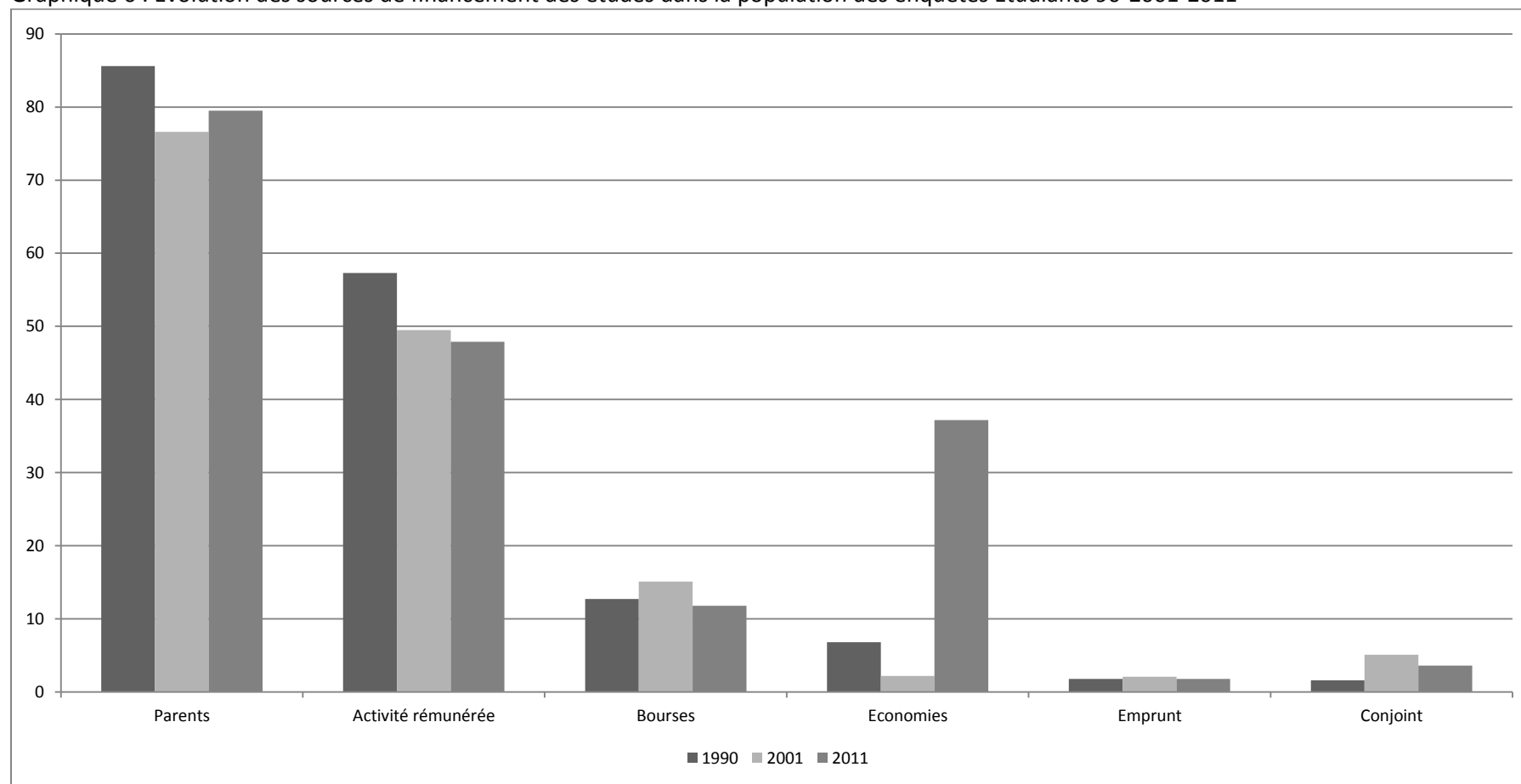
Graphique 5 : Evolution entre 2001 et 2011 de la maîtrise de défis rencontrés dans l'organisation des études universitaires



## Le financement des études

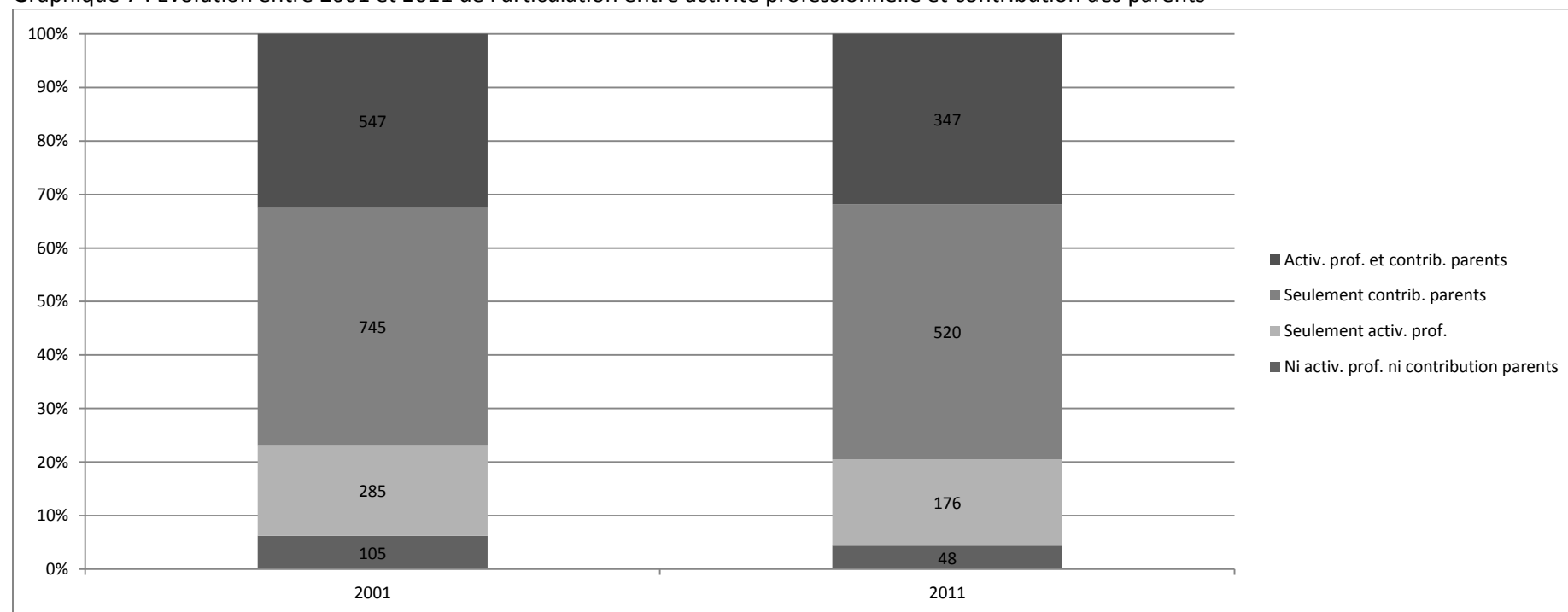
Malgré les différences entre les formulations des réponses soumises aux répondants, nous pouvons effectuer des comparaisons entre les données de 1990, de 2001 et de 2011 relatives aux sources de financement des études. C'est ainsi que nous voyons la structure du financement se modifier.

Graphique 6 : Evolution des sources de financement des études dans la population des enquêtes Etudiants 90-2001-2011



Remarquons que, de 1990 à 2001, à la fois la contribution des parents et l'activité rémunérée étaient moins souvent déclarées par les étudiants. Ces baisses n'étaient apparemment pas compensées par la hausse d'autres sources de financement, même si la part d'étudiants citant une bourse ou les revenus du conjoint augmentait. L'évolution à ce sujet semble avoir été négligeable entre 2001 et 2011 (le graphique 7, croisant la contribution des parents et l'activité professionnelle, le confirme). Par contre, nos résultats indiquent une flambée de l'utilisation des économies personnelles des étudiants, comme si on devait beaucoup plus, à la fin de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, piocher dans ses réserves.<sup>13</sup>

Graphique 7 : Evolution entre 2001 et 2011 de l'articulation entre activité professionnelle et contribution des parents

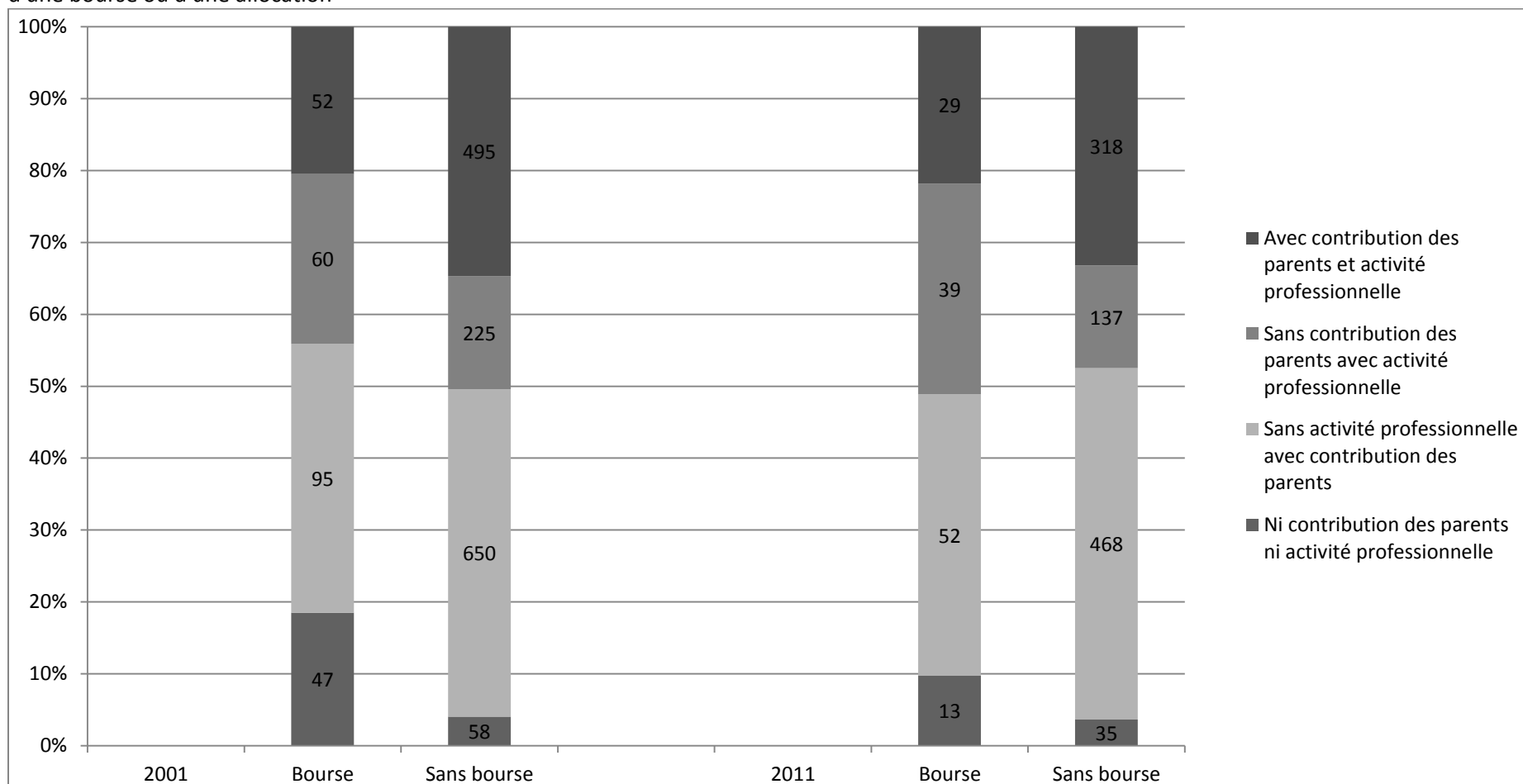


<sup>13</sup> Il est à noter que cette réponse, possible explicitement en 1990 et en 2011, n'existait pas en tant que telle en 2001. Les réponses « économies » sont celles d'étudiants ayant répondu « autres sources de financement » et ayant précisé « mes économies ». Le fait que cette réponse n'existait pas textuellement explique sans doute la faiblesse des effectifs pour cette modalité. Il n'en reste pas moins que l'évolution entre 1990 et 2011 apparaît très importante.



Les étudiants (aux alentours des 5%) ne bénéficiant ni de la contribution des parents ni des revenus d'une activité rémunérée sont peut-être principalement des étudiants bénéficiant des bourses. C'est ce qu'essaie de voir le graphique suivant...

Graphique 8 : Evolution entre 2001 et 2011 de l'articulation entre activité professionnelle et contribution des parents selon que l'étudiant bénéficie ou non d'une bourse ou d'une allocation



## Les motivations du choix d'études

Cette question a été posée lors des trois enquêtes. En 1990, une seule motivation (la principale) était demandée. En 2001 et en 2011, le choix était laissé de cocher plusieurs motivations.

